

2021

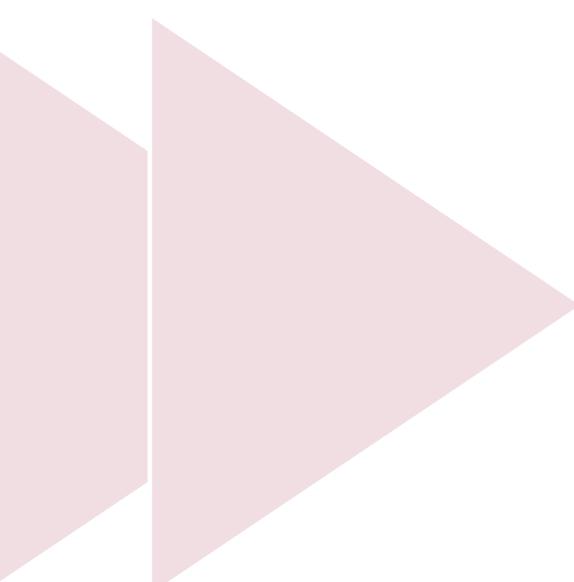
# RAPPORT ANNUEL POLITIQUE DE LA VILLE

Accusé de réception en préfecture  
057-245701362-20220923-C2022-110PJ1-AU  
Date de télétransmission : 23/09/2022  
Date de réception préfecture : 23/09/2022



CONTRAT  
DE VILLE  
2015 - 2022





## SOMMAIRE

---

» Introduction	p.3
» Présentation générale	p.3
» Les crédits de financements	p.3
» Politique de la ville : gouvernance et territoires	p.4
La gouvernance	p.4
Les territoires	p.5
» Structuration du Contrat de ville	p.9
» Programmation financière 2020	p.10
» Synthèse des actions par section	p. 12
Inter-Contrats de ville	p.12
Inter-communes	p.19
Près Saint-Pierre / La Milliaire (Thionville)	p.26
Côte des roses (Thionville)	p.35
Inter-quartiers (Thionville)	p.39
» Annexe 1 : Abattement sur la TFPB	p.47
» Annexe 2 : Lexique	p.53

# INTRODUCTION

La loi du 21 février 2014 de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Lamy) fixe les principes de la politique de la ville dont les contrats de ville sont le cadre d'action pour la période 2015-2020.

Son article 1er stipule que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. ». Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dont l'objectif commun est d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La politique de la ville est in fine une politique publique de redistribution visant à compenser les inégalités socio-économiques constatées dans certains espaces de population. Depuis la loi Lamy, ces espaces sont nommés les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Le territoire de la Communauté d'Agglomération en comporte 3 : « Côte des roses » ; « Près Saint-Pierre / La Milliaire » ; « Terrasses des Provinces ».

C'est dans ce cadre légal qu'un Contrat de Ville pour la période 2015-2020 a été conclu entre, d'une part, la Communauté d'Agglomération et les Communes et, d'autre part, l'Etat et ses établissements publics, et signé par le Conseil Départemental de la Moselle, la Région Grand-Est et d'autres partenaires (24 signataires). Il vise une amélioration des conditions de vie des habitants des QPV et une réduction des écarts de développement entre ces quartiers et les autres territoires.

Le Contrat de ville a été prorogé jusqu'en 2022, prorogation formalisée par la signature d'un Protocole d'engagements renforcés et réciproques le 14 avril 2020. Le Projet de Loi de Finances 2023 acte la prorogation du Contrat de ville jusqu'à la fin de l'année 2023.

## LES CREDITS DE FINANCEMENTS

### LES FONDS PROPRES ET LES CRÉDITS DE DROIT COMMUN

L'ensemble des territoires inscrits au Contrat de ville (quartiers prioritaires QPV et territoires vécus, quartiers en veille active QVA) bénéficie d'une **mobilisation renforcée** des crédits de droit commun. Toutefois, des **crédits spécifiques** sont également déployés pour permettre un effet levier du droit commun.

#### ► Pour les crédits spécifiques d'Etat de la Politique de la Ville (prog. 147 / ANCT) :

Seules les actions en faveur des habitants issus des quartiers prioritaires (QPV) peuvent bénéficier des crédits spécifiques d'Etat de la Politique de la Ville (ANCT), et sous certaines conditions les territoires vécus.

#### ► Fonds dédiés communaux et communautaires :

Chaque commune présentant sur son territoire au moins un QPV destine des fonds spécifiques aux opérateurs œuvrant sur ces territoires. C'est le cas également de l'intercommunalité réunissant les communes avec des QPV allouant une enveloppe budgétaire spécifique à cette action publique

### ► Pour les autres crédits de droit commun sollicités<sup>1</sup> :

Il s'agit de se référer aux modalités et aux délais de chaque financeur et envoyer directement une demande à chacun des financeurs.

### ► Pour les fonds européens FEDER « Développement urbain durable » :

Dans le cadre des dispositifs 8.9 A « Services de santé en milieu urbain défavorisé » et 8.9 B « Infrastructures économiques et socioculturelles en milieu urbain défavorisé » (projets de construction et réhabilitation lourde d'équipements en matière de services de santé, d'infrastructures économiques et socioculturelles), sont éligibles les équipements qui bénéficient aux quartiers prioritaires de la politique de la ville et aux quartiers en veille active de la politique de la ville. Ces dispositifs sont liés à la Politique de la ville et à l'urbanisme durable et proviennent du Programme Opérationnel FEDER FSE IEJ Lorraine-Massif des Vosges

## LES FONDS DE DROITS PRIVÉS

---

Les bailleurs sociaux et les fondations peuvent également être mobilisés.

# GOVERNANCE ET TERRITOIRES

## LA GOUVERNANCE

---

### ►► LE COMITÉ DE PILOTAGE

La loi positionne l'échelle intercommunale comme le niveau de pilotage des Contrats de Ville et prévoit qu'une instance de pilotage soit instituée en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du Contrat de Ville. Ainsi, le comité de pilotage valide, suit et évalue le Contrat de Ville. Il procède à l'examen et à la validation des orientations stratégiques et des priorités d'intervention, puis a en charge le suivi du Contrat de Ville.

### ►► LE COMITÉ TECHNIQUE

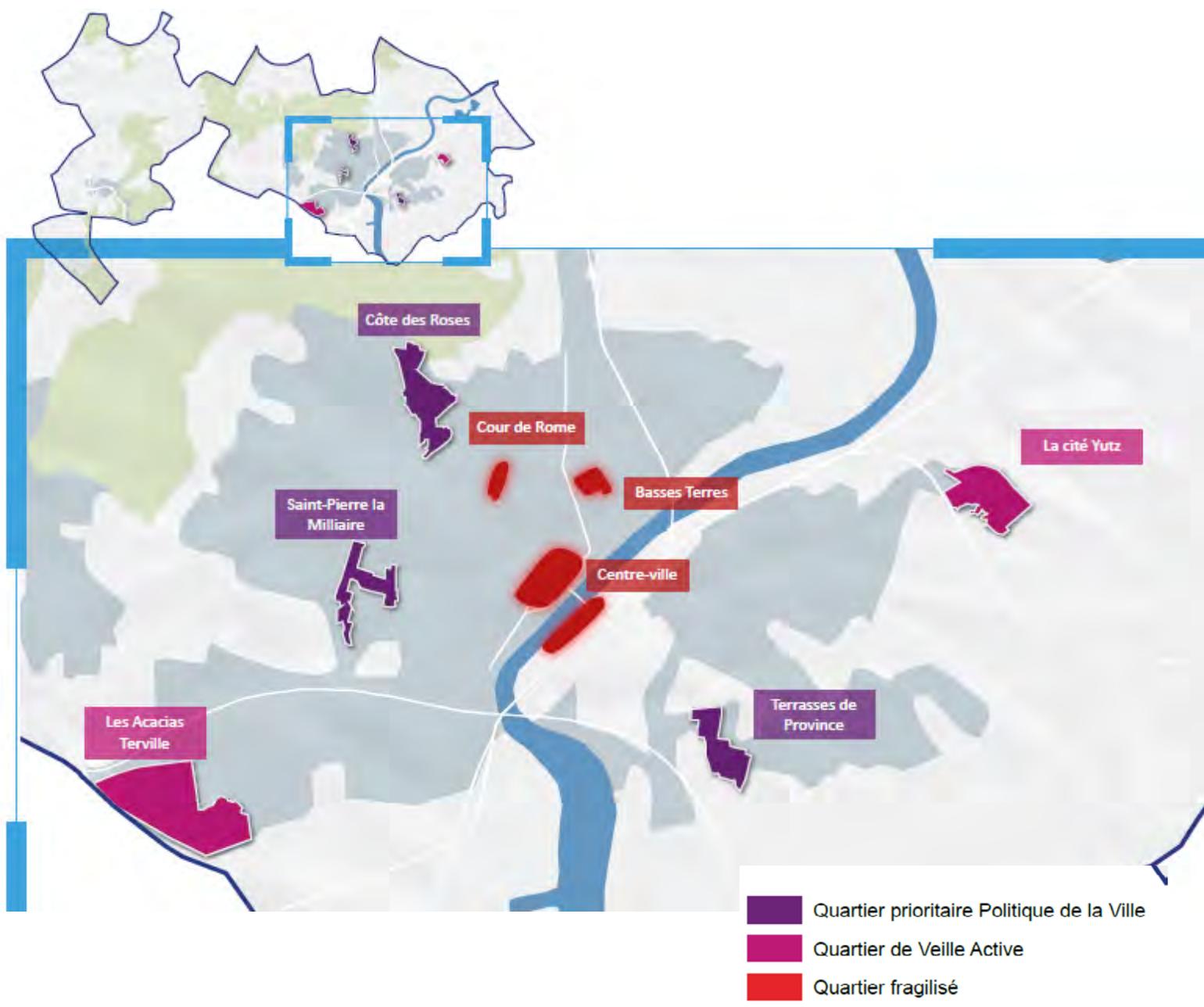
Le comité technique regroupe les techniciens des différentes composantes du comité de pilotage. Il prépare les décisions du comité de pilotage et en assure le suivi. Il instruit les dossiers et décide de fait de l'attribution annuelle des fonds dédiés dans le cadre de la Politique de la ville.

---

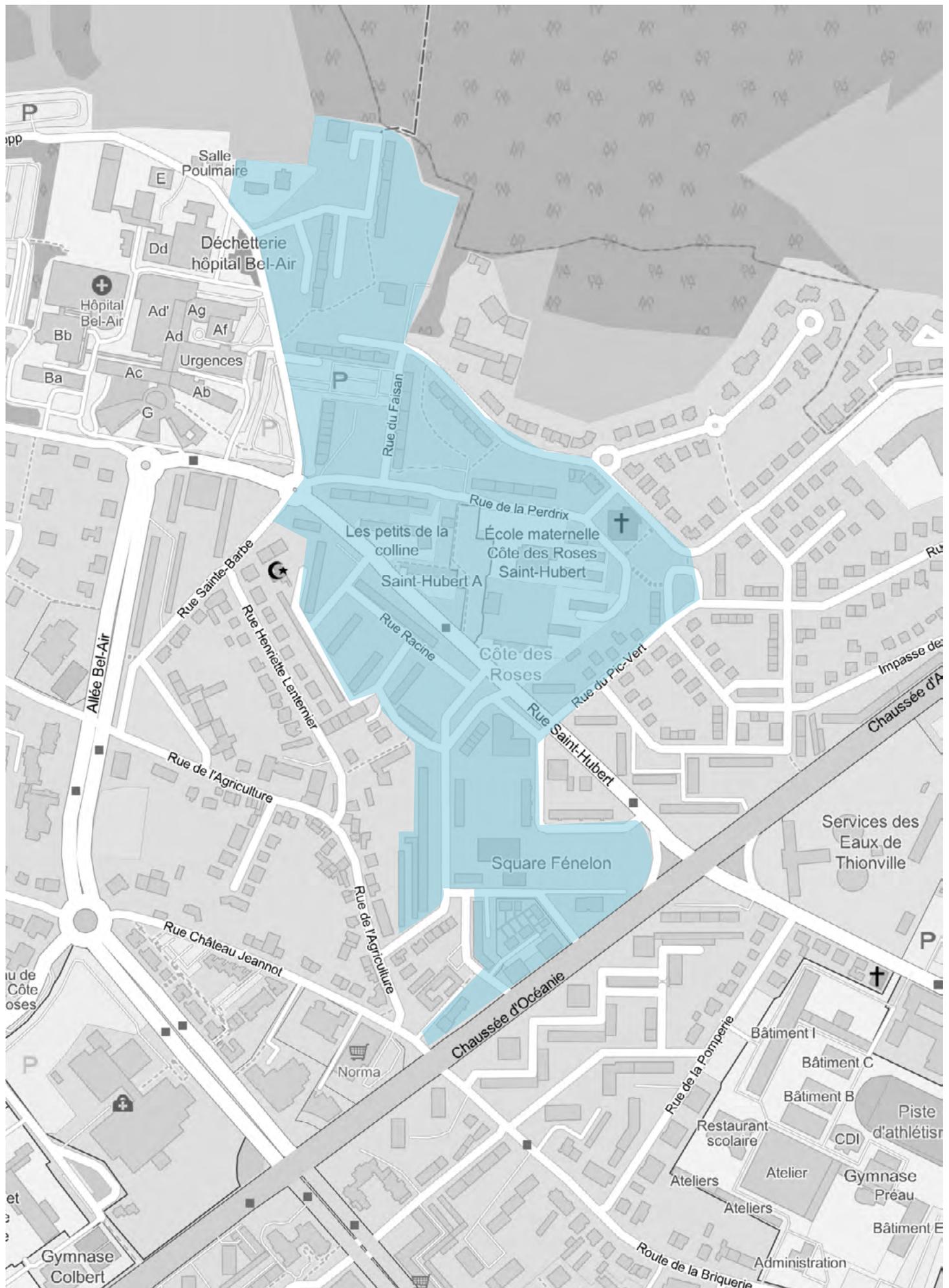
<sup>1</sup> Les crédits de droit commun sont tous les crédits mobilisés au titre de la Politique de la Ville, excepté les crédits spécifiques d'Etat mobilisés sur les quartiers prioritaires. Les crédits de droit commun sont entre autres les fonds versés par l'Etat, ses ministères et ses agences (ministère de la Justice, Agence de Services et de Paiement pour les Contrats aidés, ministère aux Droits des femmes, Education nationale, DRRETS, DRAC, DDT, DREAL etc...), par les établissements publics (caisse des dépôts, caisse d'allocations familiales, agence régionale de santé...), par la Communauté d'agglomération Portes de France Thionville (CAPFT) et les collectivités (communes, conseil départemental, conseil régional ...).

## LES TERRITOIRES

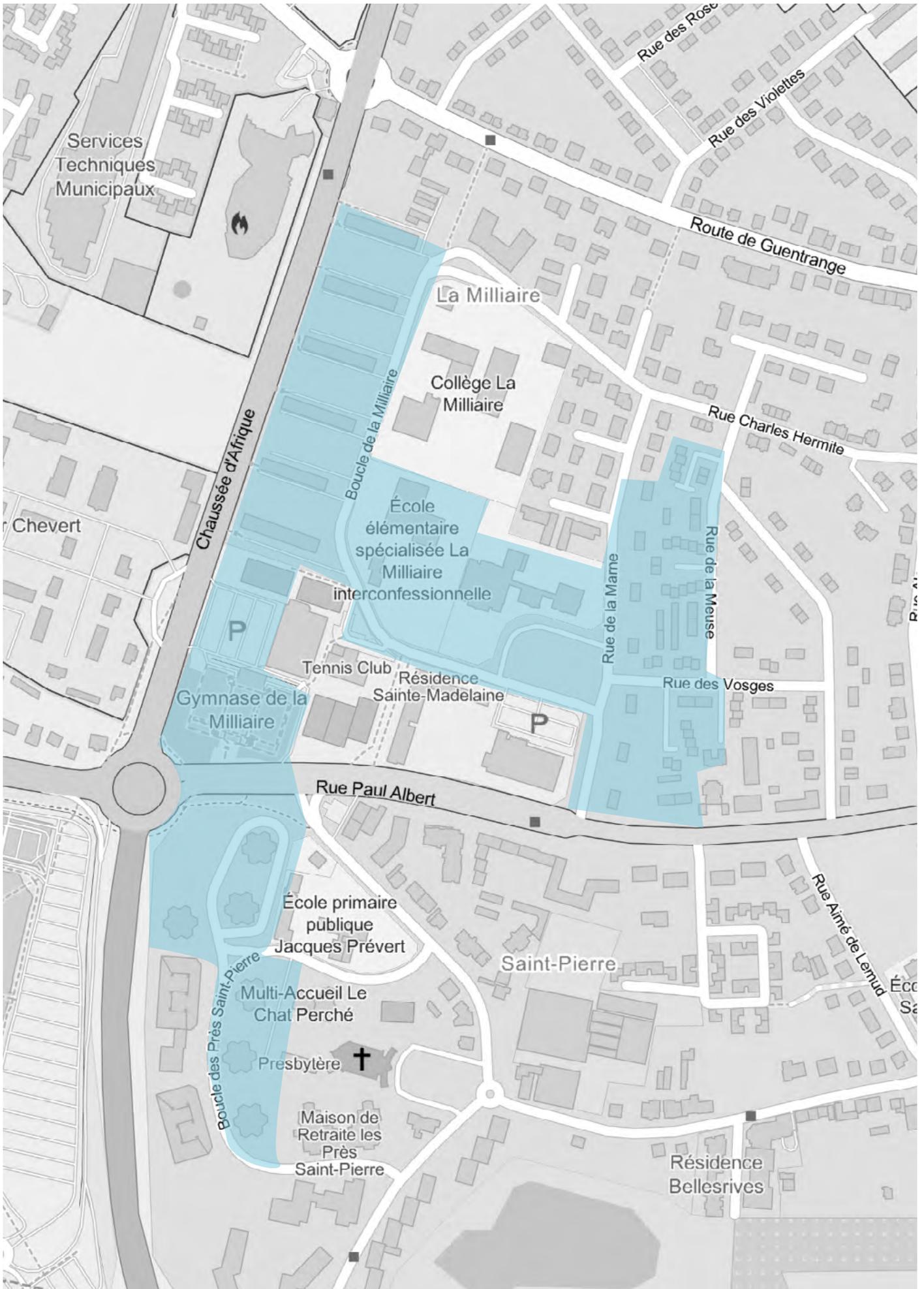
LES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2015-2020 INTÉGRÉS AU CONTRAT DE VILLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE



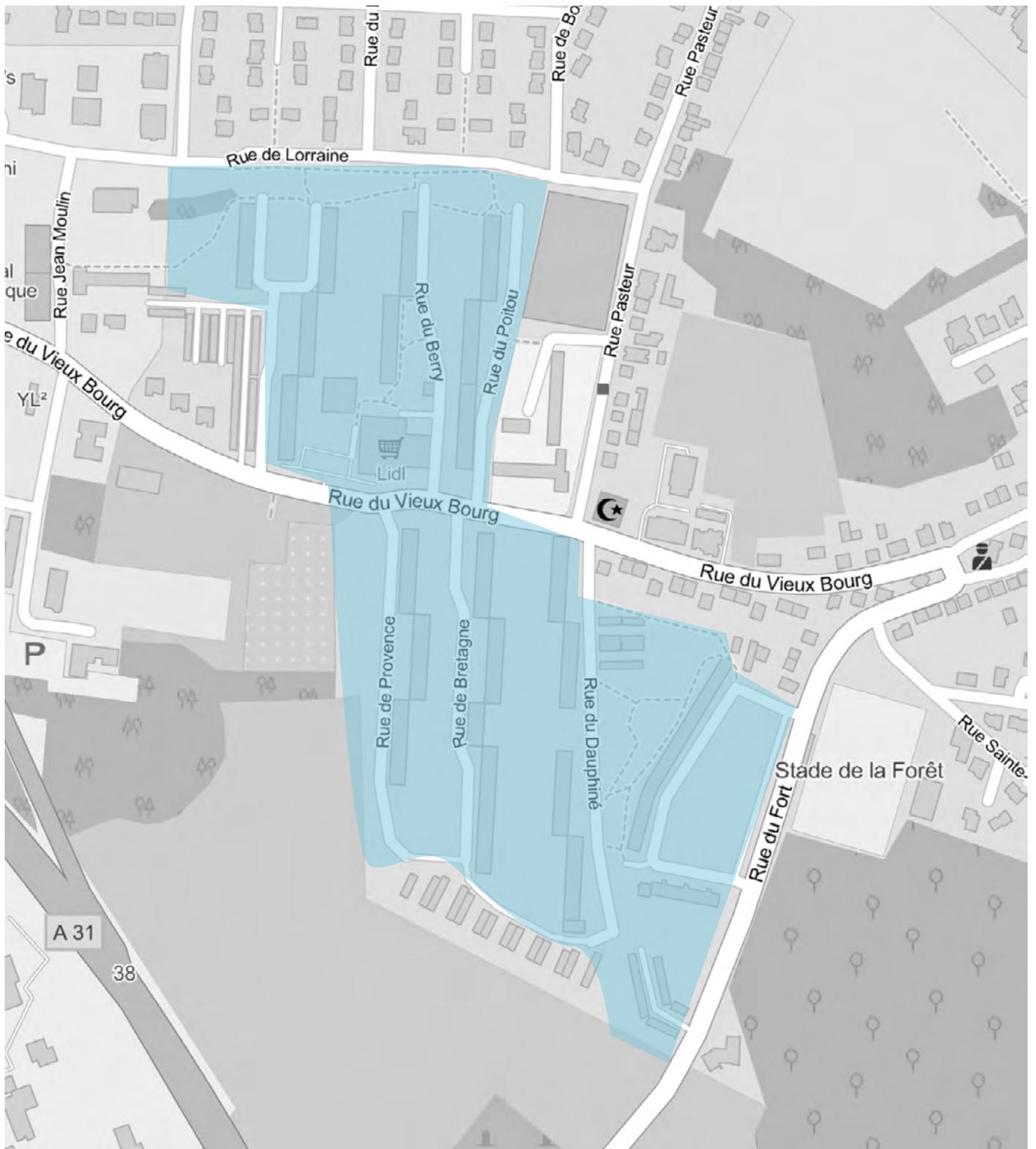
## ► QUARTIER CÔTE DES ROSES À THIONVILLE



## ► QUARTIER SAINT-PIERRE ET LA MILLIAIRE À THIONVILLE



## ► QUARTIER LES TERRASSES DES PROVINCES À YUTZ



### Et leur territoire vécu :

Il s'agit du territoire situé autour des quartiers prioritaires, incluant les structures fréquentées par les habitants des quartiers prioritaires. Les structures, les équipements et les associations de cette zone, tels que définis dans le Contrat de ville, peuvent bénéficier des crédits spécifiques Politique de la Ville et des crédits de droit commun.

# STRUCTURATION DU CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de ville s'articule autour de 3 piliers ainsi que des axes transversaux. Les 3 piliers orientant l'action des opérateurs du territoire sont :

## COHÉSION SOCIALE

### CADRE DE VIE - RENOUVELLEMENT URBAIN

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI-INSERTION

Aux côtés de ces 3 piliers, le Contrat de ville porte l'exigence d'axes transversaux visant à promouvoir la **citoyenneté et les valeurs de la République**. Ceci passe notamment par :

- › Promouvoir et favoriser l'autonomie de la jeunesse
- › Favoriser l'accès aux droits
- › Lutter contre les stéréotypes
- › Lutter contre la précarité des femmes et des jeunes
- › Lutter contre toutes formes de violence
- › Lever les freins à l'emploi via la lutte contre les discriminations

Chaque année, un appel à projets est publié pour recenser les actions liées au Contrat de ville. Pour l'année 2021, une attention particulière a été apportée aux projets à **dimension culturelle** et ceux visant au **développement économique**. En outre, **la jeunesse, la sensibilisation à l'environnement ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes** ont été dégagés comme des priorités.

Le public visé par les opérateurs est également une des exigences du Contrat de ville. Les structures doivent cibler les **publics bénéficiaires résidant en quartiers politique de la ville**. Les objectifs de **mixité femme/homme** et de la **diversification des publics** devront être clairement affichés et les moyens d'y parvenir argumentés.

La programmation annuelle du Contrat de ville se répartit en 4 sections :

- › **Inter-Contrats de ville** : renvoie aux actions qui sont également financées par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch dans le cadre de la Politique de la ville. Ce sont principalement des actions œuvrant pour la cohésion sociale sur un territoire élargi.
- › **Inter-communes** : concerne les actions qui se déploient à la fois sur les communes de Thionville et Yutz, voire à d'autres communes dans un souci de cohésion territoriale.
- › **Yutz – « Terrasses des Provinces »** : actions visant spécifiquement le QPV de la commune de Yutz.
- › **Thionville – « Côte des roses » ; « Près Saint-Pierre / La Milliaire » ; Inter-quartiers** : actions se déroulant sur les deux QPV de la commune de Thionville, isolément et mutuellement.

# PROGRAMMATION FINANCIÈRE 2021

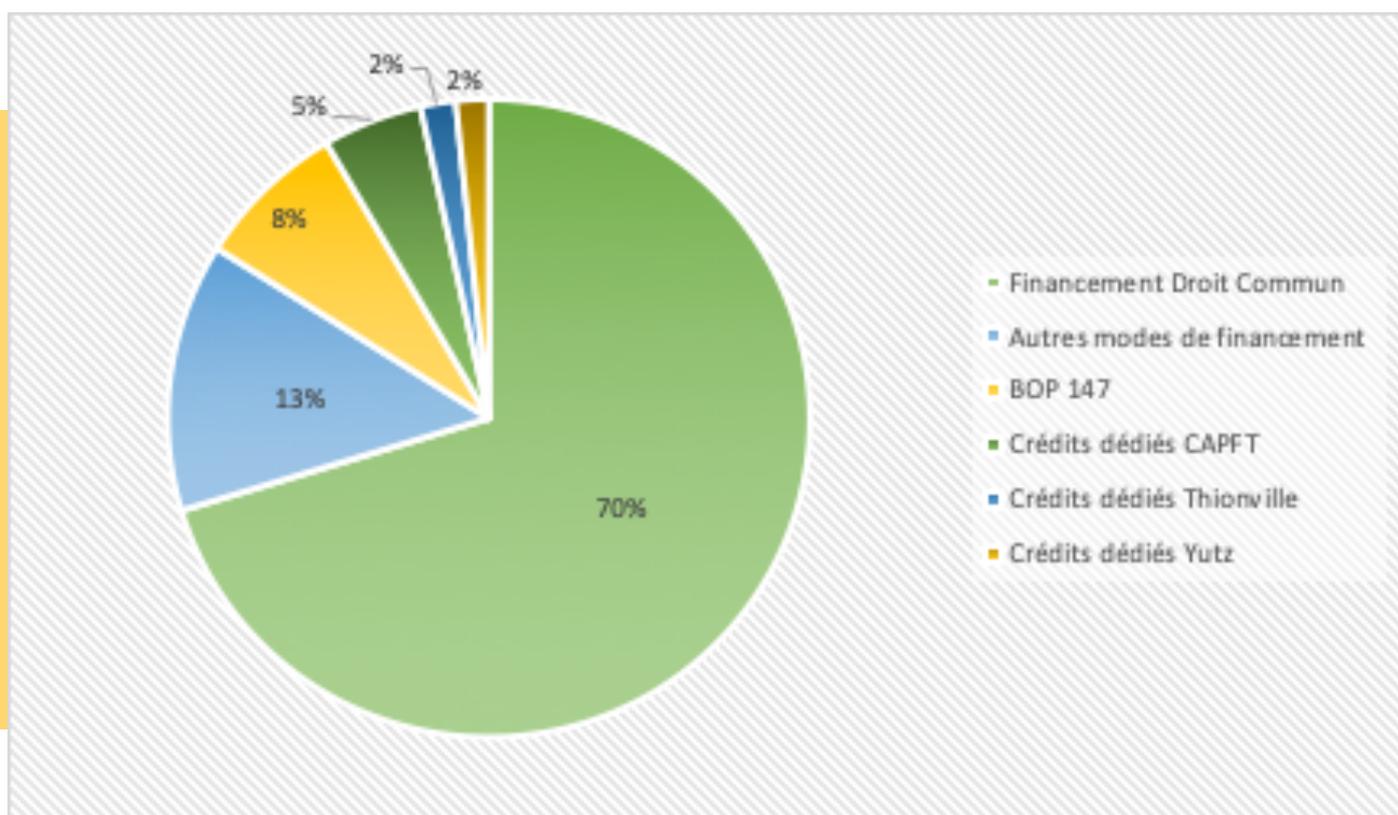
En 2021, 53 actions ont été financées au titre de la Politique de la Ville, réparties comme suit :

- › 13 actions en inter-Contrats de Ville
- › 11 actions en inter-communes
- › 11 actions pour « Terrasses des provinces »
- › 9 actions pour « Prés Saint-Pierre / La Milliaire »
- › 4 actions pour « Côte des roses »
- › 5 actions pour des actions « inter-quartiers » à Thionville

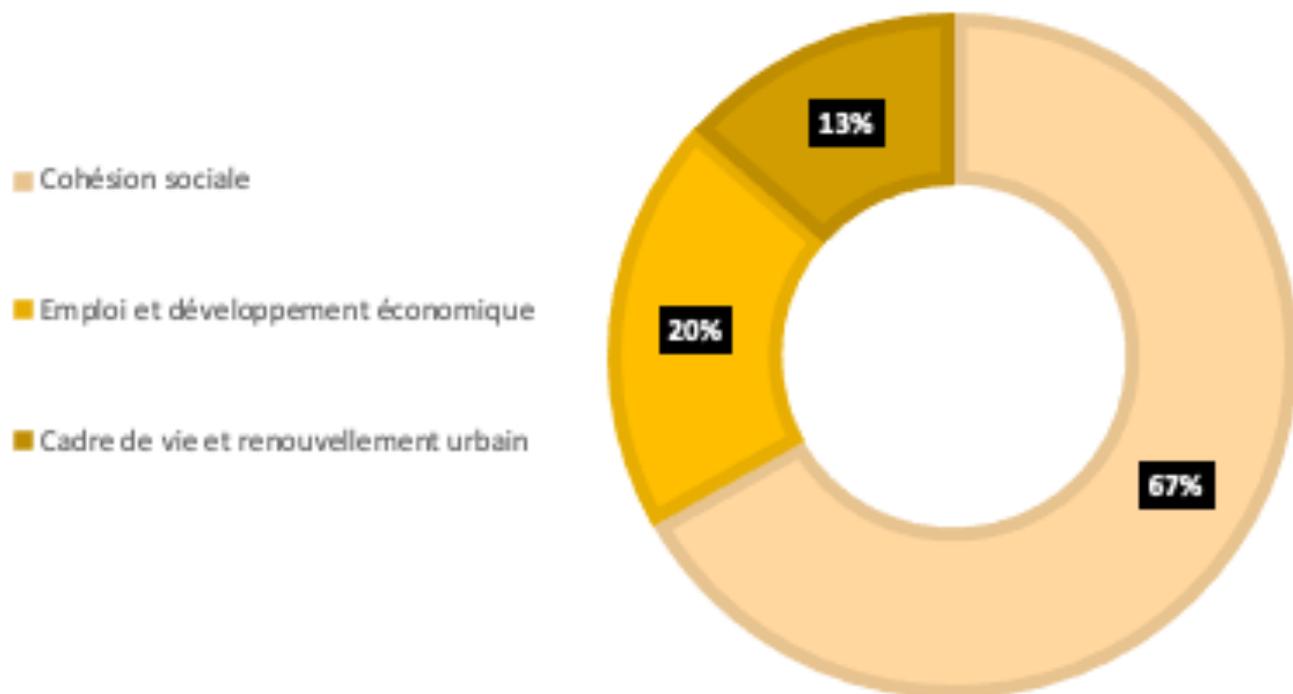
Coût global : **3 086 987 €**, dont :

- › **2 170 994 €** pour le Droit commun
- › **235 326 €** pour le Budget Opérationnel de Programme 147 (État / ANCT)
- › **155 000 €** pour les fonds dédiés CAPFT
- › **54 500 €** pour les fonds dédiés Thionville
- › **51 000 €** pour les fonds dédiés Yutz
- › **420 167 €** pour d'autres financements

## Répartition du coût global (sommes en € proportionnées)



Répartition des fonds dédiés cumulés selon les 3 piliers (sommes en € proportionnées)



## INTER-CONTRATS DE VILLE

Concernant ce volet de la programmation, 13 actions ont été subventionnées au titre du Contrat de ville. À l'exception d'une action, elles sont toutes portées sur la cohésion sociale. Les actions de médiation prennent une part importante avec les projets portés par APSIS-Émergence et permettent de toucher différents champs : la famille, le voisinage, l'école. L'accès aux droits est travaillé par l'Association Thionvilloise d'aide aux victimes, renforcé par l'activité d'ATHENES pour la lutte contre l'exclusion. Une focale est également apportée à l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales tandis que le dispositif DEMOS met en valeur un travail auprès des jeunes des trois quartiers prioritaires. Enfin, le pilier « Développement économique et emploi » est travaillé à partir du prisme de l'insertion par le logement.

Coût total	Fonds dédiés CAPFT	BOP 147 (État)
1 849 810	102 000	30 500

### ▶ APSIS – POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS (PAEJP)

Ce dispositif trouve son origine pour répondre au manque de lieux d'écoute de proximité pour les jeunes en mal-être sur le territoire élargi de la commune de Thionville. En effet, les Centres Médico-Psychologiques (CMP) sont difficilement disponibles en raison du nombre important de prises en charge tandis que les consultations libérales représentent encore un coût économique, voire symbolique, pour les jeunes et leurs parents. L'objectif principal reste de répondre à un mal-être juvénile pour tenter d'y apporter des solutions et d'être en lien avec les parents pour les épauler dans leur rôle et d'aider ainsi à la construction du lien filial.

Ouvert depuis 2009, le PAEJP se déploie désormais sur cinq lieux d'intervention, dont deux situés sur le territoire de la CAPFT : le local central situé au 25, rue de la vieille porte à Thionville et une permanence hebdomadaire au CCAS de Yutz. Concernant le partenariat, celui-ci se traduit uniquement par de l'orientation, les entretiens en face-à-face occupant la quasi-totalité de l'activité des professionnels du PAEJP. Ces derniers accompagnent de plus en plus de situations de harcèlement en milieu scolaire ainsi que des jeunes aux idées et/ou conduites suicidaires.

#### Éléments statistiques

En 2021, ce sont ainsi 156 jeunes et 103 parents qui ont pu bénéficier de cet accompagnement. Ce nombre représente environ 40% de la file active du PAEJP.

- ▶ Les jeunes de 10 à 17 ans représentent 80 % de l'activité de ces lieux ;
- ▶ La proportion des personnes résidant en QPV est en légère hausse par rapport aux deux dernières années ;
- ▶ Concernant spécifiquement la ville de Thionville, 50 jeunes ont été accompagnés, dont 24 domiciliés au centre-ville. Un relevé statistique qui permet de rappeler le caractère fragilisé du centre-ville ;
- ▶ Concernant le territoire de la CAPFT, seules les communes de Lommerange, Havange et Rochonvillers ne présentent pas de bénéficiaires.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
6 - 15 ans	38	53	91	32
16 – 17 ans	14	28	42	12

<b>18 – 25 ans</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>23</b>	<b>8</b>
26 – 64 ans	12	87	99	33
65 ans et plus	0	4	4	0
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>190</b>	<b>259</b>	<b>85</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €)

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
122 605	22 000	12 000

Malgré une légère hausse du nombre de personnes résidant en QPV, la file active de cette action présente une stabilité sur les 3 dernières années.

### ► APSIS ÉMERGENCE - ESPACE-RENCONTRE



Cette action désigne l'activité d'un lieu neutre, visant à maintenir le lien parents-enfants. Ce maintien s'inscrit principalement dans un cadre judiciaire. En effet, 95 % des situations prises en charge proviennent de décisions de magistrats, soit du Juge des Enfants (JE), soit du Juge aux Affaires Familiales (JAF). Hors cette aide sous contrainte, le reste des situations provient de contacts spontanés. Plus précisément, ce lieu entre en exercice dans des situations où les conflits parentaux sont trop intenses ; qu'un des parents rencontre une problématique psychiatrique et/ou addictive, et/ou a été auteur de négligences, de maltraitances dans le cadre familial.

Mesure d'un an, renouvelable en fonction de l'évolution du lien parents-enfant(s), l'accompagnement dans ce lieu neutre consiste en des points réguliers avec chacun des parents et enfants. Ces points visent à évaluer la qualité de la relation ainsi que les difficultés rencontrées. Outre ceux-ci, des « échanges de bras », des groupes de paroles pour enfants et des groupes de discussion entre parents sont organisés. Les conflits tendent ainsi à être apaisés, l'état psychologique des enfants/adolescents à être maintenu. L'évolution du droit des visites des parents est aussi un des indicateurs principaux d'évaluation : passage de visites en locaux vers des visites en sortie, de visites médiatisées à des visites non-médiatisées, la récupération des droits de visite classiques.

### Éléments statistiques

Ces chiffres correspondent à 126 familles pour le territoire de la CAPFT, représentant 252 adultes et 199 enfants. L'âge des mineurs a été renseigné cette année, l'origine géographique des bénéficiaires n'est quant à elle pas précisée.

Au-delà du territoire de la CAPFT, ce sont 206 nouvelles familles qui ont été prises en charge par l'Espace-Rencontre. De fait, une liste d'attente des situations a dû être créée et un délai de trois mois est actuellement nécessaire pour répondre aux situations et mettre en place les droits de visites. Un nouveau référentiel entre en vigueur pour l'année 2022 sur le plan national qui encadre davantage les modalités d'exercice des Espaces-Rencontre. Il rappelle notamment qu'ils doivent accueillir en priorité des situations orientées par le JAF pour réduire ainsi celles venant du JE.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
0 - 5 ans	23	28	51	NR
6 - 15 ans	66	67	133	NR
16 – 17 ans	7	8	15	NR
18 – 25 ans	12	12	24	NR
26 – 64 ans	112	112	224	NR
<b>65 ans et plus</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>NR</b>
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>230</b>	<b>451</b>	<b>NR</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €)

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
288 007	16 000	4 500

#### ► APSS – SERVICE DE MÉDIATION FAMILIALE

Cette action vient faire écho à la précédente, dans la mesure où elle vient assurer un appui dans des contextes relationnels conflictuels à l'intérieur de familles. Contrairement à l'Espace-Rencontre, ce service n'est pas lié essentiellement à des décisions de justice et ne concerne pas uniquement le lien parents-enfants. En effet, la médiation familiale est assurée par un professionnel diplômé d'État et qui, au-delà de la première séance, peut impliquer une participation financière. Au sens large, la médiation familiale renvoie ici à des situations de mésentente familiale pouvant aller de grands-parents ayant des difficultés à voir leurs petits-enfants à des familles recomposées en passant par de la médiation conjugale.

Pour concrétiser cet accompagnement, ce qui est visé est l'engagement des parties dans un processus d'accord. Ce dernier peut prendre une forme écrite, co-signée par les parties engagées et pouvant être homologué par le JAF, mais également une simple forme orale. Les temps de médiation sont assurés dans une salle dédiée, intégrée à l'Espace-Rencontre (15, boucle des Près Saint-Pierre). La personne en charge de la médiation familiale assure également une permanence et une séance d'information collective toutes les trois semaines au Tribunal Judiciaire de Thionville. Un temps mensuel d'analyse des pratiques est prévu avec d'autres médiateurs familiaux en présence d'un superviseur. L'activité s'est renforcée en 2021 avec l'intégration de Phénix, labrador œuvrant dans le cadre de la médiation par l'animal.

#### Éléments statistiques

81 adultes et 67 enfants ont été concernés par le service de médiation familiale sur le territoire de la CAPFT.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
0 - 5 ans	4	5	9	NR
6 - 15 ans	25	27	52	NR
16 – 17 ans	3	3	6	NR
18 – 25 ans	7	8	15	NR
26 – 64 ans	30	30	60	NR
65 ans et plus	3	3	6	NR
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>76</b>	<b>148</b>	<b>NR</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €)

Montant total de l'action	CAPFT
133 400	4 000

## ▶ APSIS – MÉDIATION SCOLAIRE ET PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

Les relations entre élèves dans les établissements scolaires peuvent être le lieu de violence, pouvant mener à des conséquences psychologiques néfastes, impactant durablement les trajectoires scolaires. Le harcèlement scolaire est désormais l'exemple le plus typique des enjeux que recouvrent les relations entre élèves. L'action ici portée par APSIS-Émergence se propose d'apporter un appui tant aux élèves qu'au corps enseignant. En effet, les élèves sont vus davantage comme des acteurs de prévention en direction de leurs pairs tandis qu'il est apporté des éléments aux professionnels scolaires pour qu'ils puissent davantage détecter et gérer des situations avérées.

Concrètement, ceci se traduit notamment par l'acquisition de compétences psychosociales par les enfants, comme la communication non-violente, l'empathie, l'écoute attentive. Cette acquisition peut passer par des ateliers de gestion du conflit en classe mais aussi par un temps de formation dans les établissements scolaires, pour lesquels certains élèves se portent volontaires en vue de devenir « médiateurs ». Ils auront alors des connaissances pour repérer en amont des situations, y compris de décrochage ou de mal-être et contribuer à l'accompagnement de leurs camarades. Concernant les professionnels scolaires, ils sont approchés par l'intermédiaire de la méthode PIKAS, élaborée en vue de travailler sur les dynamiques de groupes. L'Éducation nationale constitue d'ailleurs le principal partenaire de ce projet avec la mobilisation notamment d'assistantes sociales scolaires, d'infirmières, de conseiller principal d'éducation ou encore de référents départementaux « harcèlement ».

### Éléments statistiques

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6 – 15 ans	300	304	604	NR
16 – 17 ans	260	284	544	NR
26 – 64 ans	20	20	40	NR
<b>Total</b>	<b>580</b>	<b>608</b>	<b>1 188</b>	<b>NR</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
27 980	3 000	2 000

## ▶ ATAV – MÉDIATION CITOYENNE DE VOISINAGE



L'objectif principal de cette action est de permettre une résolution amiable des conflits de voisinage, en vue d'éviter aux personnes concernées d'emprunter la voie judiciaire. Depuis une directive européenne de 2015 portant sur la médiation civile et commerciale, ce type de conflit est pris en charge par la Justice si et seulement si un mode de résolution amiable a été tenté. C'est pourquoi il arrive que cette action vise également à délivrer une attestation de refus d'un accord amiable pour permettre aux personnes désireuses d'engager une procédure judiciaire. Toutefois, il est à noter que la plupart

des situations prises en charge se concluent par des accords de médiation, consignés dans un document écrit faisant état des engagements de chacun.

La médiation repose sur des personnes bénévoles, supervisées par un chef de service. Celui-ci leur dispense une analyse des pratiques mensuellement, venant en complément des temps de formation proposée par l'association. Cette action nécessite la volonté des usagers, pouvant bénéficier d'entretiens confidentiels et gratuits leur permettant d'exprimer leur point de vue. La personne « médiatrice » revêt alors un rôle crucial pour construire un échange visant la résolution entre les deux parties. Concernant le territoire de la CAPFT, les lieux restent identiques. Les personnes « médiatrices » peuvent être trouvées à Thionville, au siège de l'association, avec des possibilités de rendez-vous toute la semaine ; au CCAS de Yutz, deux après-midi par mois et enfin à la mairie de Terville en fonction des disponibilités des bénévoles et usagers.

### Éléments statistiques

En 2021, 250 ont bénéficié de la médiation, dont 100 pour le territoire de la CAPFT. Au regard des deux précédents bilans, ce nombre est en stabilisation, étant à 106 en 2019 puis 82 en 2020.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
26 – 64 ans	32	46	78	31
65 ans et plus	10	12	22	8
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>58</b>	<b>100</b>	<b>39</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
16 550	4 000	2 000

## ► COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE DE MOSELLE : DISPOSITIF INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET CONDUITES À RISQUES

**Espace ressources**  
 03 82 53 78 31  
 27, rue de la vieille porte à Thionville

**ESPACE RESSOURCES**  
 Sur Instagram

Alcool  
 Cannabis  
 Tabac  
 Téléphone  
 Jeux vidéo  
 Jeux d'argent  
 ou autre...

Venez découvrir nos publications sur Instagram

**ESPACE RESSOURCES**

Le projet mentionné recouvre une multitude d'action qui œuvre à prévenir les conduites addictives. Les professionnels concernés ont en effet plusieurs espaces dans lesquels ils travaillent ces questions, que ce soit par exemple en milieu scolaire ou hors milieu scolaire. Concernant le milieu scolaire, ils s'adressent à la fois aux élèves comme à la communauté éducative. La dynamique est similaire hors milieu scolaire, où ce sont le public des structures socio-éducatives comme les professionnels de ces derniers qui peuvent être accompagnés dans le cadre de cette action. Elle s'inscrit également dans des actions de prévention de la récidive, pour des usagers orientés par la Justice : un rappel à la Loi avec une orientation sanitaire, une mesure d'obligation de soin en lien avec une problématique addictive ou encore un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants. Cette activité est permise par un large réseau partenarial constitué par la structure. Enfin, la structure assure également un accompagnement individuel et/ou familial, à travers notamment la Consultation Jeunes Consommateurs.

À titre d'exemple, il est proposé ici de focaliser le présent bilan sur deux types d'action menés pour étayer l'activité globale ci-dessus. Au collège Jean Mermoz à Yutz, un groupe de 20 élèves volontaires, ambassadeurs « anti-harcèlement », ont été accompagnés dans la création d'un outil de prévention à destination de leurs pairs. Ils ont ainsi créé un document Powerpoint sur le thème des compétences psychosociales et du harcèlement en vue de le présenter aux nouveaux élèves de Sixième à la rentrée scolaire 2021-2022. Lors d'intervention hors milieu scolaire, à la demande des partenaires, il s'agit de renforcer les compétences psychosociales des participants en ouvrant notamment une réflexion variée sur la santé, les comportements à risques et leurs impacts. Autrement dit, l'enjeu est de les former pour qu'ils puissent être en capacité par la suite d'apporter des réponses adaptées aux personnes qu'ils sont amenés à accompagner.

## Éléments statistiques

	Mise en réseau		Prévention en milieu scolaire		Prévention hors milieu scolaire		Prévention de la récurrence		Consultations Individuelles ou familiales		
	Personnes	Rencontres	Bénéficiaires	Demi-journées	Bénéficiaires	Demi-journées	Personnes en rappel à la loi*	Personnes en Stage de sensibilisation	Bénéficiaires	Rdv planifiés	Rdv Honorés
Angevillers									1	1	1
Basse-Ham											
Fontoy	1	1						1			
Havange									1	3	3
Illange							2		1	44	34
Kuntzig											
Lommerange											
Manom								1	1	2	1
Rochonvillers									1	4	3
Terville	1	1							2	16	13
Tressange											
Yutz	92	41	423	74	194	36	5	2	8	53	28
Thionville	57	29	118	14	239	28	5	6	7	33	21
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>72</b>	<b>541</b>	<b>88</b>	<b>433</b>	<b>64</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>156</b>	<b>104</b>

\*Usagers et entourage

## Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT
45 000	4 500

## ▶ ASSOCIATION THIONVILLOISE D'AIDE AUX VICTIMES

### PRISE EN CHARGE DES VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



L'activité de l'ATAV est diverse et couvre l'étendue des besoins et attentes rencontrés par les personnes qui s'estiment victimes d'infraction pénale. Ceci se traduit par de l'information gratuite mais également par un accompagnement tant dans des démarches administratives que juridiques et par un soutien psychologique, en direction de tout public sans aucune distinction. L'accompagnement permet notamment d'expliquer le processus de constitution en partie civile et le recouvrement des dommages et intérêts. Les professionnels de l'ATAV (juristes, psychologues) et bénévoles peuvent être trouvés au local de l'association (34, rue de la Tour à Thionville) mais aussi lors de permanences quotidiennes assurées au Tribunal Judiciaire de Thionville.

L'association a également une activité renforcée sur les faits liés aux violences sexistes et sexuelles. Elle est présente au Lieu d'Écoute et d'Accueil pour les personnes victimes de violences conjugales, veille au suivi des victimes dans le cadre des dispositifs Bracelet Anti-Rapprochement (BAR) et Téléphone Grave Danger (TGD) mais aussi par l'intermédiaire de mesure de justice restaurative en supervisant des rencontres condamnés-victimes. En outre, l'association a récemment renforcé sa dimension préventive en effectuant des temps de sensibilisation dans les écoles. En 2021, ceci s'est traduit par des interventions à l'école primaire et au collège de Fontoy en direction d'élèves en CM1, CM2 et 6ème sur les violences intrafamiliales et sexistes. Au-delà de ces temps scolaires, il est à noter que l'ATAV peut enfin représenter des mineurs victimes d'infraction pénale au tribunal judiciaire.

#### Éléments statistiques

L'année 2021 se caractérise par une hausse de l'activité de l'ATAV, illustrée par une augmentation de 22% des entretiens et de 67% du nombre d'entretiens par rapport à l'année 2019 (année de référence pré-Covid). Concrètement, ce sont ainsi 1 882 personnes qui ont été accompagnées pour 5 270 entretiens réalisés. Concernant le territoire de la CAPFT, 428 victimes ont été aidées contre 385 en 2020.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
0 – 17 ans	67	120	187	NR
18 – 64 ans	488	1029	1 517	NR
65 ans et plus	64	93	157	NR
<b>Total</b>	<b>619</b>	<b>1242</b>	<b>1 861</b>	<b>NR</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT
204 087	10 000



L'activité de ce projet repose sur le concept de « maraude », consistant à aller vers les personnes sans hébergement, mais également des personnes confrontées à une précarité sociale, les éloignant des institutions et de la société en général. L'objectif de l'équipe mobile, au-delà de renouer du lien humain, est la consolidation de l'insertion sociale de ces personnes, notamment par l'intermédiaire de l'accès aux droits. Les travailleurs sociaux de cette équipe les incitent ainsi à se rendre au Point Accueil Jour de l'association ATHENES pour qu'elles puissent bénéficier d'un

suivi social plus complet. Celui-ci peut passer par de l'orientation vers les structures ou institutions plus appropriées : SIAO ; service public d'emploi ; CCAS... De fait, l'accompagnement balaye un large spectre, pouvant aller de démarches de la vie quotidienne à une prise en charge plus globale (santé, emploi, hébergement...). L'accès aux droits les plus essentiels comme le RSA ou la CMU reste la première étape pour envisager une sortie de la précarité.

Souvent confrontée à des conduites addictives et/ou à risque, l'association ATHENES a su nouer un partenariat avec Le CAARUD (porté par l'association AIDES) et le CSAPA-Baudelaire. Des professionnels de ces deux structures participent à des maraudes à rythmes fréquents pour apporter une expertise liée à l'addictologie et apporter un appui préventif et sanitaire aux maraudes. Ce partenariat s'est vu renforcé en fin d'année par la convention signée avec la Protection Civile pour venir prodiguer des soins d'urgence. Sur le mode partenarial, ATHENES organise mensuellement une « veille sociale thionvilloise » avec les différents centres d'hébergement du secteur et des représentants du 115. De plus, d'un point de vue des moyens matériels, l'association porte le projet de disposer d'un véhicule aménagé pour faciliter la prise en charge et réaliser notamment des entretiens approfondis dans de meilleures conditions. Enfin, une difficulté éprouvée tient à l'accompagnement et la prise en charge psychologique et psychiatrique, jugés insuffisants sur le territoire. Exclusion et précarité peuvent en effet s'associer à des troubles psychiques, faisant de la santé mentale un des enjeux majeurs de l'équipe mobile.

**Éléments statistiques :**

Le tableau ci-dessous fait valoir le nombre de contacts réalisés par l'équipe mobile sur l'année 2021 sur le territoire de la CAPFT.

Hommes	Femmes	Enfants	Total
433	47	10	490

**Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :**

Montant total de l'action	CAPFT
116 500	13 500

## ▶ ATHENES : POINT ACCUEIL JOUR (PAJ)



En complément de l'action précédente, la présente désigne un accueil inconditionnel pour les personnes en situation d'isolement, sans solution d'hébergement stable ou en situation précaire. Le PAJ ouvre ses portes tous les jours en semaine, du lundi au vendredi, de 9h à 11h. Des prestations essentielles y sont accessibles telles que : douches, lessives, accompagnement administratif et social, orientation, recharge d'appareils téléphoniques, accès informatique et internet pour diverses démarches, consultations médicales... Ces dernières s'inscrivent dans le Parcours Thionville Santé (« PAR THI'SANTÉ »), permettant

à un médecin généraliste, spécialisé en addictologie, d'intervenir à raison d'une permanence de deux heures par semaine. Il bénéficie en outre du soutien d'une infirmière pour prodiguer en cas de besoins des soins aux usagers du PAJ. Partenaires aussi de l'équipe mobile, l'association AIDES et le CSAPA Baudelaire viennent appuyer cet accompagnement médical (permanence, distribution de kits « réduction des risques »).

L'insertion professionnelle est également une part importante de l'activité du Phare, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale dans lequel se tient le PAJ. Des ateliers ont été organisés pour créer ou mettre à jour les CV des usagers du PAJ. Les professionnels sont également sollicités pour des demandes de cartes de bus ou d'achat de titre de transport. Ces démarches se réalisent en ligne, tout comme l'obtention de pièces justificatives pour la CAF ou la CPAM. Les professionnels constatent ainsi la fracture numérique que peut engendrer la dématérialisation. Ils leur arrivent d'apporter un appui pédagogique et d'occuper la fonction d'« écrivain public » pour constituer des lettres et des actes civils. L'activité du PAJ révèle la particularité du secteur géographique frontalier, avec la présence en nombre important d'emplois courts et précaires mais bien rémunérés. Ainsi, une proportion d'usager du PAJ sont considérés comme précaires, non pas en raison de leur revenu mais de leur instabilité professionnelle.

### Éléments statistiques :

En 2021, le PAJ a connu 1 566 fréquentations contre 1 897 en 2020 pour 254 permanences. Il a permis à **279** personnes différentes de bénéficier au moins d'un temps de pause, voire de construction de parcours et d'accession aux droits. Dans ce total, ce sont **228** hommes, **39** femmes et **12** enfants (accompagnés d'un parent au minimum) qui ont fréquenté le PAJ et les professionnels l'animant.

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
65 000	3 000	4 000

## ▶ ATHENES : LIEU D'ÉCOUTE ET D'ACCUEIL

Ce dispositif accueille les personnes victimes de violences conjugales et leurs proches. L'accueil se traduit par des permanences destinées à accueillir, écouter, informer, orienter et soutenir les personnes victimes de violences conjugales. Elles sont assurées par la coordinatrice-accueillante et la psychologue (salariées d'ATHENES) ainsi que des professionnels rattachés à des partenaires (ATAV, CIDFF, Ordre des avocats du Barreau de Thionville). En 2021, le LÉA a changé de local, permettant l'augmentation des heures d'ouverture du dispositif d'une demi-journée supplémentaire et portant l'ouverture à 2 jours et demi par semaine. En majorité, l'orientation des personnes victimes est effectuée par les intervenantes sociales au Commissariat de Thionville et en Gendarmerie et les services sociaux.

Les violences qui sont évoquées comme étant les plus subies sont les violences psychologiques. Viennent ensuite les violences verbales et physiques. Presqu'un tiers des personnes accueillies et accompagnées admettent subir deux formes de violences simultanément. Outre les violences subies, les professionnels réunis par ce lieu constatent également un problème d'hébergement/logement pour les victimes de violences conjugales. Il apparaît effectivement qu'il serait difficile pour une victime d'être hébergée avec ces enfants à la nuitée par le 115 ou d'être hébergée dans une structure collective. Ainsi, ces dernières ne quittent pas le domicile ou y retourne très rapidement par soucis de « confort ». En outre, ils ont également constaté un afflux important de femmes d'origine étrangère victimes de violences conjugales, inquiètent de voir leur titre de séjour annulé ou non-renouvelé du fait de la séparation. Cet afflux renforce souvent le besoin en interprétariat pour permettre un accompagnement rapproché des attentes de la victime.

### Éléments statistiques :

En 2021, **181** personnes ont sollicité le dispositif. Parmi ces situations, **158** étaient nouvelles. Sur ces 181 personnes, **14** étaient des hommes victimes de violences conjugales. La majorité des personnes sont mariées (77) et ont un âge compris entre 26 et 45 ans (97). La presque moitié est originaire du territoire de la CAPFT (74).

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT
58 221	5 000

## ▶ ASSOCIATION EST ACCOMPAGNEMENT :

### ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

L'AEA a pour objet principal de répondre aux besoins des personnes en difficultés sociales. C'est ce qui l'a amené à reprendre l'activité du programme « Victime », mis en œuvre auparavant par l'association LESTIVE. Il vise principalement la reconstruction de la victime. Ce programme peut être activé immédiatement et de façon continue, en individuel comme en petits groupes. Ceci passe par un accompagnement psychologique ainsi que des séances de sophrologie et de pilates. Les séances de thérapie individuelle permettent d'évaluer le traumatisme psychique et d'accompagner à sa résilience, tandis que les séances collectives (sophrologie et pilates) sont conçues pour aider à la réappropriation de son corps.

À la reprise du programme, l'AEA a fait le choix de déterminer un temps limite d'accompagnement sur les séances de sophrologie et de pilates. Ainsi, chaque personne qui intègre le programme peut bénéficier de 6 séances de thérapie et d'une séance par mois concernant la sophrologie et le pilates. En 2021, la totalité des personnes ont désiré suivre les 6 séances de thérapie et un tiers d'entre elles a poursuivi avec une psychologue en libéral. Pour les actions en collectif, certaines personnes sont présentes à chaque séance et d'autres viennent en fonction de leurs besoins avec

une participation pouvant aller jusqu'à deux ans. Les personnes sont orientées par les intervenantes sociales en Gendarmerie et Commissariat ainsi que par les associations partenaires.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
0 – 17 ans	0	2	2	NR
18 – 64 ans	2	35	37	NR
65 ans et plus	0	1	1	NR
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>NR</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
15 350	2 000	1 500

### ► APOLO'J : INSERTION PAR LE LOGEMENT

Cette action vise à inscrire des jeunes de 18 à 25 ans dans un parcours d'autonomisation et d'insertion. Il se traduit par la mise à disposition d'une solution d'hébergement (chambre au Foyer des Jeunes Travailleurs ou en colocation) et un accompagnement social renforcé réalisé par les conseillers de la Mission Locale et d'APOLO'J. Les jeunes qui intègrent ce dispositif se caractérisent notamment par l'absence de solution d'hébergement, un faible niveau de ressources et un manque de perspectives professionnelles. L'accès au dispositif s'effectue par un entretien individuel pour poser un diagnostic de la situation du jeune. À la suite de cet entretien des problématiques annexes peuvent être révélées, nécessitant l'activation d'un certain nombre de droits et la mise à jour de situations administratives (papiers d'identité, carte de sécurité sociale, CMU, RSA, inscription à Pôle Emploi).

Le contrat d'hébergement signé entre les jeunes et APOLO'J est prévu pour une durée comprise entre un et six mois pour la chambre au FJT et 12 mois maximum pour la colocation. Chaque jeune est en lien avec un référent de la Mission Locale du Nord Mosellan pour stabiliser son parcours professionnel. Outre cette stabilisation, ce parcours permet l'accès à un certain nombre de droits et une première expérience en tant que locataire. Les difficultés couramment relevées sont le manque de maturité de certains jeunes, leur faible niveau de qualification couplé à un contexte économique souvent défavorable. Toutefois, les conseillers reconnaissent avoir pu permettre la sortie de la plupart des jeunes vers une solution résidentielle autonome. La sortie du dispositif la plus adaptée reste la chambre au FJT, permettant de sécuriser la suite de certains parcours. D'autant plus au regard d'un marché locatif tendu et contraint sur le territoire qui peut complexifier les solutions de logement.

#### Éléments statistiques :

Au cours de l'année 2021, la durée moyenne du séjour a été de 4 mois.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
18 – 25 ans	21	10	31	14
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>31</b>	<b>14</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	BOP 147
75 230	4 500

## ► CITÉ MUSICALE DE METZ : DISPOSITIF D'ÉDUCATION MUSICALE ET ORCHESTRALE À VOCATION SOCIALE (DEMOS)



Cette action est destinée à des enfants âgés de 7 à 12 ans, n'ayant pas pu bénéficier d'une pratique de la musique auparavant, en ciblant les populations des QPV. Les instruments leur sont fournis gratuitement et les enfants peuvent garder ces instruments à la fin du projet à condition de s'engager à continuer la pratique musicale au sein des structures d'enseignement musical partenaires. Ils bénéficient d'un accompagnement pédagogique de l'Opéra National de Lorraine en partenariat avec les acteurs des territoires (Maison des Quartiers, Centre Social Ô Couleurs du monde, Centre Social Jacques Prévert).

De 2020 à 2022, un second cycle du projet se développe en Moselle avec deux orchestres, dont un avec 7 groupes de 15 enfants issus des communes de Metz (Borny, Bellecroix), Thionville, Yutz et Audun-le-Tiche. Concernant la CAPFT, ce projet renvoie aux 3 QPV. Pour la Côte des roses, les 15 enfants sont originaires du quartier et pratiquent du violoncelle, de l'alto et du violon. Les 2 autres groupes (Près Saint-Pierre / La Milliaire et Terrasses des Provinces) pratiquent de la clarinette et de la flûte traversière. Tous les enfants proviennent du quartier « Près Saint-Pierre / La Milliaire » et la moitié pour « Terrasses des Provinces ».

2021 a vu l'ensemble des 7 groupes se doter d'un comité de suivi social, où sont réunis les partenaires socio-éducatifs respectifs de chacune des structures sociales. Il est à noter que l'Education nationale y est fortement représentée (directions des écoles primaires et 8 principaux des collèges des établissements où sont scolarisés les enfants). Cette représentation ne peut que contribuer à mieux accompagner les enfants et familles pour le passage en secondaire via notamment des projets transversaux tels que des décentralisations d'ateliers. L'évolution de la situation sanitaire a enfin permis aux deux orchestres Démos de donner leur premier concert de restitution le 21 novembre à l'Arsenal.

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT
681 880	15 000

## INTER-COMMUNES

11 actions ont été subventionnées pour des projets à dimension intercommunale. Contrairement à la section précédente de la programmation, celle-ci porte principalement sur l'insertion professionnelle. Elle est abordée sous plusieurs formes : par la mobilité, l'apprentissage de la langue, le parrainage ou encore des temps de formation. En outre, des actions d'accompagnement de proximité auprès des artisans et entrepreneurs du territoire figurent dans cette section. Le pilier « Cohésion sociale » est toutefois représenté avec des actions portant sur la santé, la scolarité et les pratiques culturelles.

**Tableau 2 : Programmation financière 2021 inter-communes**

Coût global	Fonds dédiés CAPFT	Fonds dédiés Thionville	Fonds dédiés Yutz	BOP 147 (État)
326 600	4 300	2 700	1 200	61 254

### ▶ CAPFT : ATELIER SANTÉ VILLE



Ce dispositif intègre un porteur sur une dimension territoriale plus large : le Contrat Local de Santé (CLS). La CAPFT conduit ce dernier depuis 2019 avec des priorités thématiques, donc celle d'accentuer une intervention sanitaire sur les publics en difficultés, dont les habitants des quartiers prioritaires. L'ASV renvoie à ce volet précis, intégrant depuis plus de 15 ans l'histoire de la Politique de la ville.

Ce volet sanitaire s'inscrit dans le quotidien des habitants des quartiers prioritaires notamment par l'action « Je me bouge pour mon cœur ». Elle consiste en un programme d'accompagnement à la reprise d'une activité physique pour les personnes éloignées de la santé et présentant des hauts facteurs de risques cardiovasculaires (sédentarité, surpoids, obésité, tabac, diabète). Les personnes sont orientées par les partenaires sociaux des territoires concernés et ont alors accès gratuitement à des séances d'activité physique à raison d'1h30 par semaine, un atelier sur les facteurs de risques cardiovasculaires avec un médecin, un rendez-vous avec des infirmiers pour la réalisation d'un bilan éducatif et des séances avec une diététicienne. Ce programme comporte ainsi 5 groupes : 2 à la Maison des quartiers, 1 au centre social Jacques Prévert et 2 au centre social Ô couleurs du monde. Sur ces groupes, ce sont 39 personnes qui ont pu suivre le programme.

L'ASV a aussi pour objectif de visibiliser l'enjeu sanitaire dans ces quartiers à travers le Conseil citoyen. C'est ainsi que la coordinatrice s'est orientée en 2021 vers celui du quartier « Près Saint-Pierre/la Milliaire » pour expérimenter cette démarche. Une réunion a eu lieu, au cours de laquelle la question de la santé mentale est notamment ressortie, avec des personnes de plus en plus isolées. Les membres du Conseil citoyen ont également exprimé le manque de professionnels de santé dans le quartier, avec le souhait que des permanences de santé soient réinstaurées. Ils ont enfin estimé que des sessions de formations aux premiers secours pourraient être pertinentes. De nombreux enjeux et possibilités qui seront à approfondir pour l'année 2022, avec l'hypothèse d'étendre cette démarche aux deux autres conseils citoyens.

### Éléments statistiques :

Âge	Total	Résidant QPV
0 – 5 ans	274	31
6 – 15 ans	174	55
26 – 64 ans	53	53
<b>Total</b>	<b>501</b>	<b>139</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	BOP 147
99 750	20 000

## ► SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LORRAINE :

### ART ET CULTURE POUR LES ENFANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

La Société des Beaux-Arts de Lorraine est venue compléter son activité en proposant des interventions artistiques auprès des enfants scolarisés dans les quartiers prioritaires. L'objectif principal est de favoriser les pratiques culturelles et artistiques en sensibilisant les enfants. Cette action s'appuie ainsi sur un partenariat entre les écoles et l'association, facilitant l'intervention auprès du public et complétant le programme éducatif. L'association recense de nombreux artistes reconnus et inscrits à la « Maison des artistes », aux pratiques artistiques variées. C'est ainsi que ces artistes-intervenants ont pu initier les enfants au modelage, au dessin et à l'art-thérapie.

En complément de ces ateliers, une visite du salon internationale des Beaux-Arts à Thionville a été organisée et a permis à plusieurs classes de participer à un jeu de piste avec les enseignants et leurs élèves. Les professionnels ont également remarqué qu'une proportion non-négligeable d'enfants participant à ces ateliers ne disposaient pas d'une boîte de crayons de couleur chez eux. L'association a ainsi décidé d'offrir à chaque enfant une boîte de crayons de couleurs en métal accompagné d'un livre de dessins d'art-thérapie pour que l'activité puisse être poursuivie à la suite de l'intervention. Pour approfondir cette action, la réalisation de fresques murales est prévue pour l'année 2022, pour donner la possibilité aux élèves de produire une œuvre collective.

### Éléments statistiques :

L'association a pu intervenir dans 3 écoles et a touché 254 enfants :

- › École Élémentaire R. Schuman : 148 élèves du CP au CM1
- › École Élémentaire Côte des roses : 50 élèves du CE1 au CE2
- › École Élémentaire Jacques Prévert : 56 élèves du CP au CM2

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
6-15 ans	125	130	254	210

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
54 700	9 000	9 179

## ► TRANS'BOULOT : INTÉGRACODE

Le dispositif « Intégracode » vise à répondre aux besoins des personnes primo-arrivantes. Ceux-ci sont notamment la maîtrise langagière et l'accès à un dispositif d'aide à l'apprentissage du Code de la route pour acquérir progressivement une autonomie de mouvement. Ce dispositif se caractérise justement par l'apprentissage de la langue française en utilisant comme support le Code de la route. En finalité, c'est également la familiarisation avec des règles de citoyenneté qui est visée à travers ce support. Au-delà d'être primo-arrivantes, le profil des personnes intégrant le dispositif est pluriel : salariés en insertion, mères de familles, jeunes suivis par la Mission Locale du Nord Mosellan, demandeurs d'emplois suivis par le CCAS de Yutz.

En effet, cette action repose aussi sur un partenariat renforcé avec différents acteurs du territoire, ayant ici un rôle de prescription : Mission Locale du Nord Mosellan, structures d'insertion par l'activité économique, associations, services publics de l'emploi. Pour sa première année, cette action a notamment permis à une personne de franchir le cap de l'examen théorique du Code en candidat libre et de s'inscrire ainsi dans une auto-école pour suivre des cours de conduites. Trois autres personnes sont entrées dans une dynamique d'apprentissage autonome pour la langue, comme le Code de la route, par l'intermédiaire d'applications et de sites dédiés (Happy FLE, Fun MOOC, Ornika...). Enfin, deux autres personnes ont intégré le déplacement en vélo dans leur vie quotidienne, atteignant une relative autonomie.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
18-25 ans	1	1	2	5
26-64 ans	4	5	9	1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>6</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	BOP 147	Thionville	Yutz
14 500	3 000	500	500

## ► CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT :

### MÉTIERS DE QUARTIERS, MÉTIERS DE PROXIMITÉ

L'action présente part du constat d'une part plus importante de non diplômés et un taux de réussite scolaire inférieur dans les quartiers prioritaires. Un constat qui s'étend au fait que de nombreux enfants manquent d'informations et de contacts, pouvant aussi rencontrer des échecs scolaires et des trajectoires de rupture avec le système éducatif. En outre, l'action porte la volonté de présenter aux collégiens des quartiers prioritaires les métiers de l'artisanat, qui ne sont pas assez valorisés dans le cursus éducatif. Les différents parcours de formation en alternance pour éventuellement susciter une projection chez certains collégiens.

En 2021, deux établissements ont été ciblés : le collège Jean Mermoz à Yutz et le collège La Milliaire à Thionville. En raison de difficultés d'agenda, l'intervention au collège Jean Mermoz a été reportée au début de l'année 2022. L'intervention se construit autour de plusieurs outils dédiés, suscitant la participation des jeunes : quizz, vidéos, ateliers de réflexion permettant de créer fictivement en groupe une mini-entreprise artisanale. Différents objets utilisés par les apprentis de nos Centres de Formation d'Apprentis (CFA) en pâtisserie, esthétique ou encore électrotechnique pour apporter

un visuel concret aux élèves. Une intervention qui se conclut par l'information des dates portes ouvertes des CFA.

### Éléments statistiques :

L'intervention a permis à environ **300** collégiens d'être sensibilisés aux métiers de l'Artisanat.

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
10 160	1 500	1 000

## ► CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : OBSERVATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

La CMA vient apporter un appui aux entreprises artisanales installées dans les quartiers prioritaires. Ceci passe par une prise de contact avec les chefs d'entreprise pour réaliser un diagnostic relatif aux fonctions essentielles d'une entreprise (administration, gestion, commerce...). Ces entreprises sont généralement des micro-entreprises et les chefs d'entreprise sont assez isolés, au sens où ils ne sont pas fréquemment en contact avec des acteurs ressources pouvant apporter un accompagnement. À la suite de ce premier temps de diagnostic, les professionnels de la CMA peuvent ainsi caractériser les profils des dirigeants et les caractéristiques des entreprises ainsi que les besoins économiques et en formation. Les profils sont variés : nettoyage courant de bâtiments, travaux d'installation électrique sur la voie publique, traitement de déchets en fer et en métal, réparation d'ordinateurs...).

Malgré cette variété, les constats posés par les professionnels restent identiques depuis le début de cet accompagnement en 2019. Les entreprises sont globalement en situation de développement, avec une trésorerie plus ou moins stabilisée. Des difficultés récurrentes apparaissent toutefois : déficits de formation et de connaissance en gestion, lacunes concernant l'utilisation de l'informatique et d'internet, manques d'acquis sur la prospection commerciale et la communication. Ces difficultés sont nécessairement l'objet d'un accompagnement dans le temps par la CMA, se traduisant notamment par une offre de formation pour venir pallier ces premières.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
26-64 ans	5	1	6	6

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
14 040	1 500	1 500

## ▶ ALEXIS : JE MONTE MA BOÎTE (SAISON 4)



L'objectif de cette action est désormais connu : favoriser l'émergence et la concrétisation de projets entrepreneuriaux par des personnes résidant dans les quartiers prioritaires et l'implantation d'entreprises dans ces quartiers. Reposant sur un réseau de partenaires prescripteurs (Proxi'Job, Thionville Emploi, Mission Locale du Nord Mosellan, Pôle Emploi notamment), ALEXIS propose aux personnes sélectionnées 4 modules ou 21 heures de formation qui viseront à approfondir les conditions de viabilité commerciale, économique, financière et juridique des projets. Un appui à la recherche de financement et de prêts aidés est également réalisé.

En 2021, 8 personnes ont intégré ce dispositif. 2 créations d'entreprise ont pu être enregistrées. 3 projets ont été accompagnés, dont 2 pouvant aboutir en 2022. D'un autre côté, les 3 autres personnes ont mis en pause leur projet de création, préférant retourner vers l'emploi pour prendre le temps de la construction du projet.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
18-25 ans	1	1	2	2
26-64 ans	4	2	6	3
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147	Thionville	Yutz
14 500	1 200	4 000	1 200	300

## ▶ TREMPLIN : ATELIER DE RÉENTRAÎNEMENT AU TRAVAIL ET PLATEFORME D'ÉVALUATION

Cet atelier est conçu pour accueillir toute personne orientée par un partenaire du territoire. Différentes situations peuvent venir correspondre à cet atelier, notamment quand les personnes entament et/ou terminent leur période en tant que salariée d'une SIAE pour réaliser un diagnostic en début et fin de parcours. L'atelier peut également venir répondre à des besoins spécifiques en formation, à un métier technique par exemple, ou à une volonté de découvrir d'autres métiers pour construire un projet professionnel. Les professionnels évaluent les aptitudes et les difficultés de la personne par l'intermédiaire de différents ateliers et de mises en situations professionnelles.

La sécurité, la santé et l'hygiène au travail sont des besoins identifiés et constituent des priorités. Des formations en ce sens sont ainsi mises en place à rythme hebdomadaire. Elles contiennent principalement les connaissances des règles de sécurité liées à son poste de travail, les principes d'ergonomie, l'identification des risques liés à l'activité sur les chantiers et les effets sur les mauvaises manutentions. Cet accompagnement permet aux participants d'acquérir des connaissances et des

savoir-faire utiles pour favoriser leur embauche mais aussi de renforcer leur confiance à l'égard du monde du travail.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
18-25 ans	6	7	13	NR
26-64 ans	68	39	107	27
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>46</b>	<b>120</b>	<b>27</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
64 200	8 000	8 000

## ► TREMLIN : FORMATION MODULAIRE POUR FEMMES EN DIFFICULTÉS



Ce projet s'adresse aux femmes de l'agglomération thionvilloise rencontrant des freins complexifiant leur insertion professionnelle. Tout l'enjeu de cette action est ainsi de venir lever ces freins. Les difficultés rencontrées peuvent concerner les charges familiales (problème de garde pour les plus jeunes ou conflits pour les plus âgés), des revenus financiers bien en dessous des charges de la vie courante, des problèmes de santé, des difficultés de maîtrise de la langue française, des expériences de violences sexuelles ou d'harcèlement moral dans leur milieu professionnel...

Pour tenter de résorber ces problématiques, les professionnels proposent un accompagnement diversifié. Celui-ci s'effectue par exemple par des séances d'art-thérapie pour travailler les capacités d'attention et de concentration. Ce sont des temps où les capacités relationnelles (expression, communication) sont également travaillées. Une visée davantage professionnalisante est en outre réalisée par l'acquisition des techniques de recherche d'emploi, de préparation d'un entretien, de rédaction d'un CV et nécessairement de construction d'un projet professionnel.

### Éléments statistiques :

Âge	Femme(s)	Résident QPV
26-64 ans	9	3

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
20 650	8 000	5 500

## ► CIDFF DE MEURTHE-ET-MOSELLE :

### ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE QUOTIDIENNE ET À VISÉE PROFESSIONNELLE

Les ateliers proposés ont pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes d'origine étrangère, éloignées de l'emploi en raison notamment d'un frein lié à la maîtrise de la langue française. En raison du contexte sanitaire prévalent encore en 2021, les ateliers ont eu à nouveau lieu à la fois en présentiel (dans les locaux de Thionville Emploi) et en distanciel. Les personnes sont orientées vers les ateliers par les partenaires du territoire dans une logique de construction de parcours (Thionville Emploi, Dispensaire, CSAPA, AICO, CCAS, ATHENES, Mission Locale du Nord Mosellan...). Ces ateliers viennent ainsi compléter les autres modules d'apprentissage de la langue sur le territoire de Thionville.

En 2021, le nombre de personnes relevant d'ateliers d'alphabétisation a été plus important. En effet, ces derniers comme ceux d'apprentissage de la langue française quotidienne sont les principales demandes des participants. Le niveau de langue ne permet pas aux personnes d'appréhender le français à visée professionnelle. Les principaux enjeux pour les personnes intégrant ces ateliers sont de pouvoir se repérer dans l'espace public, utiliser les transports, faire ses courses, accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire et en finalité trouver un emploi. Répartis selon leur niveau de langue, les personnes peuvent également participer à des ateliers de conversation pour renforcer les capacités de communication et d'expression. Outre les compétences langagières, ce sont également les codes socioculturels de la société française qui sont visés.

#### Éléments statistiques :

En 2021, 44 personnes, à partir desquelles 16 nationalités peuvent être recensées, ont participé au moins une fois à un atelier en présentiel et 11 de ces personnes se sont inscrites aux ateliers en distanciel. 37 ateliers en présentiel ont eu lieu, pour 40 en distanciel.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
16 – 17 ans	1	0	1	1
18 – 25 ans	0	4	4	1
26 – 64 ans	15	23	38	11
65 ans et plus	0	1	1	1
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>44</b>	<b>14</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
11 000	3 000	3 000

## ► MISSION LOCALE DU NORD MOSELLAN : PARRAINAGES 2021



Cette action repose sur un réseau de bénévoles qui se rendent disponibles pour être parrain/marraine de jeunes en insertion sociale et professionnelle, ayant quitté le système scolaire. Ce parrainage constitue un appui aux travaux réalisés par les conseillers de la Mission Locale. Il vient notamment permettre un travail sur le savoir-être en entreprise et une préparation à l'entretien de recrutement par une mise en situation. Ces bénévoles peuvent

également mobiliser leur réseau d'entreprises acquis lors de leur expérience professionnelle pour faciliter un accès à un stage ou un emploi. C'est en quelque sorte une forme de coaching. Le parrainage se déroule à la fois en collectif et en individuel : 16 séances pour le premier format et 65 pour la seconde.

### Éléments statistiques :

39 jeunes ont été accompagnés par 25 bénévoles. La totalité était en recherche d'une solution emploi/formation et 26 d'entre eux ont trouvé une solution emploi/formation/stage. Plus précisément, ceci peut se caractériser par un Contrat à Durée Déterminée, une intégration en alternance, dans une formation, ou encore la réalisation d'une période de mise en situation en milieu professionnel. Les 13 autres jeunes sont toutefois inscrits en tant que demandeurs d'emploi. À noter que 25 jeunes ont un niveau scolaire inférieur au Bac.

Tous ces jeunes sont issus des quartiers prioritaires, répartis comme suit :

- › 15 jeunes à la Côte des roses
- › 6 jeunes aux Près Saint-Pierre/La Milliaire
- › 18 jeunes aux Terrasses des provinces

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
16 – 17 ans	4	3	7	7
18 – 25 ans	22	10	32	32
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>39</b>	<b>39</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147
15 100	7 300	4 575

## ▶ APSIS-ÉMERGENCE : ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

À partir de 2019, l'association a décidé de déployer cette action sur le quartier « Terrasses des provinces » en raison d'un nombre important d'exclusions de collégiens issus du quartier, notamment en raison des comportements inadaptés en milieu scolaire. D'autres jeunes étaient également en décrochage scolaire dès la 6ème, souvent issus des pays de « l'Est », manquant de ressources au foyer familial (livres, accès internet, maîtrise de la langue...). Ces réalités se sont accrues avec la période sanitaire vécue depuis mars 2020. C'est la raison pour laquelle il a été demandé à APSIS-Émergence d'étendre cet accompagnement aux deux autres quartiers prioritaires de Thionville pour éviter tout décrochage scolaire et rupture d'une trajectoire d'insertion sociale sur les 3 territoires.

Outre le travail de prévention permettant de repérer des jeunes en situation de décrochage, les assistantes sociales scolaires ou de polyvalence orientent des jeunes vers cet accompagnement. L'action repose ainsi sur un partenariat avec les établissements scolaires et les professionnels y œuvrant pour assurer un continuum. Au-delà du travail scolaire, c'est également celui d'orientation qui est réalisé. Les professionnels de Yutz essaient par exemple de travailler avec certains jeunes qui auront des difficultés pour boucler leur scolarité pour les orienter vers la Mission Locale ou à l'École de la Seconde Chance. C'est ainsi tout un cadre propice au travail qui est déployé, avec la possibilité d'un accès facilité à l'outil informatique et un encadrement assuré par des éducateurs/éducatrices, voire des jeunes étudiants vivant au quartier. Les professionnels remarquent une diminution des problèmes de comportements au sein du collège, une assiduité des jeunes aux séances et une implication renforcée des parents.

## Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	34	35	69	69
16-17 ans	12	12	24	24
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>93</b>	<b>93</b>

## Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT	BOP 147	Thionville	Yutz
6 700	3 500	1 500	1 000	500

## TERRASSES DES PROVINCES

**14 actions** sur ce quartier prioritaire ont été menées dans le cadre de la programmation 2021 du Contrat de ville. Les trois piliers du Contrat sont abordés par une multitude d'acteurs. Cette variété d'actions est présentée précisément ci-dessous.

**Tableau 3 : Programmation financière 2021 « Terrasses des provinces »**

Coût total	Fonds dédiés Yutz	BOP 147 (État)
11 000	3 000	3 000

## ► CENTRE SOCIAL Ô COULEURS DU MONDE :

### ANIMATION EN DIRECTION DES FAMILLES



Ce projet vient valoriser les nombreuses actions réalisées par le centre social à destination des familles, pour soutenir et accompagner la parentalité. La structure construit son action autour de 3 axes principaux. Le premier porte sur des enjeux ciblés tels que l'équilibre alimentaire et les pratiques sportives ludiques. Des ateliers de danse Afrotonic, la visite de jardins partagés et des jardins fruitiers de Laquenexy, des petits déjeuners au lendemain d'ateliers pâtisserie, des temps d'initiation au baseball et à la pétanque viennent constituer un pan de l'activité consacrée au « mieux-être » familial. Le deuxième axe vise une meilleure compréhension de l'utilisation des écrans, à la fois avec leurs atouts comme leurs dangers. C'est ainsi que les parents et les jeunes ont été amenés à réaliser un court-métrage, pour témoigner des représentations de chacun et chacune à ce sujet. Le dernier axe vient toucher un point sensible dans le quotidien des familles avec la thématique du harcèlement scolaire, où ce sont les compétences psychosociales qui sont abordées avec les enfants.

Les familles peuvent aussi participer aux Ateliers Partagés Parents Enfants, où les parents peuvent échanger et s'exprimer autour de la parentalité. Ceux-ci consistent en du soutien et de l'accompagnement à l'allaitement, en des jeux en familles, des lectures de conte. Ils permettent

également de sortir du centre pour se rendre vers des acteurs du territoire proposant des activités aux familles : ludothèque de Thionville, le centre équestre, l'univers jeunesse du Puzzle, les « dimanche en famille » du NEST, la Tour aux Puces... Ces multiples actions permettent d'avoir un impact davantage relationnel que quantifiable auprès de ces parents et de leurs enfants, où ce sont les liens qui sont renforcés, des craintes et doutes qui peuvent être partagés, donnant au centre social la matière pour renforcer ou repenser ses actions.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
0-5 ans	37	29	66	48
6-15 ans	45	64	109	95
16 – 17 ans	4	10	14	14
26 – 64 ans	51	153	204	204
65 ans et plus	3	38	41	12
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>294</b>	<b>434</b>	<b>373</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
134 500	17 500	12 000

### ► CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE : CAFÉ ASSOCIATIF

Cette action vient répondre au constat identifiant des personnes isolées sur le quartier « Terrasses de provinces ». Le café associatif se caractérise ainsi d'emblée comme un lieu convivial où les habitants peuvent se retrouver autour d'un café ou d'un repas pour avoir la possibilité d'échanger. Toutefois, au-delà de créer du lien social, ce lieu vise également à diffuser des informations concernant le quartier et son animation. C'est ainsi que le local du café peut également être un outil de mutualisation pour les petites structures, étant mis à disposition pour assurer des réunions et des rencontres entre associations.

Le café associatif permet aussi la réalisation de temps d'animation ou d'événements comme deux ventes solidaires de vêtement neufs et d'occasion. Mis à disposition pour le stockage d'aliments, le local a pu faciliter une collecte alimentaire. Lieu de rencontre reconnu sur le quartier, il a servi notamment de point de rendez-vous pour que la salariée de la CLCV puisse assurer des navettes pour emmener des personnes isolées faire leurs courses.

#### Éléments statistiques :

Au regard de la fréquentation évoquée dans le bilan 2019, l'impact de la crise sanitaire se remarque. En effet, encore en 2021, le café associatif a dû fermer pendant une période. Des contacts ont toutefois pu être maintenus par l'organisation de permanences téléphoniques. Les fréquentations reportées ci-dessous sont équivalentes à celles de l'année 2020.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
26 – 64 ans	3	43	46	41
65 ans et plus	2	22	24	22
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>65</b>	<b>70</b>	<b>63</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
23 660	3 500	4 000

## ►► CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE :

INSTITUT DE BEAUTÉ SOLIDAIRE, « BELLE UN JOUR, BELLE TOUJOURS »

Véritable salon de coiffure et d'esthétique, ce lieu vient lever la difficulté, voire l'impossibilité d'accès à des soins de beauté pour des femmes vivant en précarité. L'objectif est donc de proposer à prix abordables (prestations allant de 5 à 25 €) une palette de soins du corps : épilation du visage et du corps, soins des mains et des pieds, coiffure, ateliers ponctuels de réflexologie, pose de henné... Ces soins permettent de retrouver une certaine confiance en soi, par une attention portée à son apparence. En outre, il s'agit d'offrir un espace de socialisation mais aussi d'éventuellement donner envie de reprendre une vie professionnelle, de se projeter autrement en raison d'une fierté retrouvée.

Les personnes qui apportent ces soins sont une esthéticienne, salariée en tant qu'adulte-relais à la CLCV. Anciennement esthéticienne, elle vient apporter son expérience pour étendre ses missions de médiation sociale. Elle est accompagnée d'une coiffeuse bénévole. Avec une affluence moyenne d'une quinzaine de femmes par semaine, la CLCV est en recherche d'une coiffeuse bénévole supplémentaire. En effet, devant l'augmentation des demandes, il devient délicat de pouvoir assumer toutes les prestations. Des prestations qui apportent plus qu'à l'apparence, au regard du témoignage de certaines femmes confiant le bien ressenti après des séances. Certaines d'entre elles n'avaient en effet jamais fréquentées de salon de beauté faute de moyens.

### Éléments statistiques :

Âge	Femme(s)	Résidant QPV
18-25 ans	12	12
26 – 64 ans	33	33
65 ans et plus	17	17
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>62</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
21 800	3 100	2 700

## ►► APSIS-ÉMERGENCE : OPÉRATION VILLE VIE VACANCES 2021

Les OVVV constitue une action historique de la Politique de la ville avec comme objectif principal de donner l'opportunité à des jeunes habitant les quartiers prioritaires de pouvoir sortir de leur cadre de vie pour en découvrir un autre. Ces temps permettent également l'apprentissage de la vie en collectivité et de travailler ainsi la socialisation des jeunes dans un endroit différent du quotidien. Ces séjours sont organisés en amont à travers la mise en place d'Ateliers Jeunes, apportant un soutien financier et rendant les jeunes acteurs du projet. L'association a également bénéficié de l'aide et du soutien de certaines associations sportives (Tout Azimut ; club nautique de Thionville) dans la construction des projets. Les jeunes mobilisés pour ces séjours l'ont été notamment à travers les suivis éducatifs assurés par l'accompagnement à la scolarité mais aussi par l'intermédiaire d'avis d'assistantes sociales de secteur suivant la famille.

### Éléments statistiques :

Un total de 26 jeunes, âgés de 12 à 17 ans, sont partis découvrir d'autres paysages dans les Vosges, à Paris et en Dordogne. Ce sont 4 séjours qui ont été organisés durant cette année :

- › 1 séjour inter-secteur de 12 jours dans le cadre d'un projet sportif « À la conquête des km »
- › 3 mini-séjours de 3 jours (un inter-secteur dans le cadre du projet « Haut et fort » et 2 séjours campings dans les Vosges)

12 jeunes à la suite de ces séjours ont demandé à l'équipe de prévention spécialisée de pouvoir continuer par un suivi éducatif et 8 familles la sollicite désormais pour des problèmes liés à leurs enfants.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	8	7	15	15
16 – 17 ans	6	5	11	11
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
7 900	800	2 500

### ► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : LIBÉRER SA CRÉATIVITÉ

Les travailleurs sociaux de la Direction de la Solidarité et de l'Emploi sont amenés à rencontrer des usagers des « Terrasses des provinces » et de Yutz-Cité affrontant différents freins à l'insertion socio-professionnelle, souvent isolés. Concrètement, le travailleur social du CCAS rencontre des personnes ciblées, en entretien individuel pour identifier les besoins. En fonction de ces derniers, il appartient aux personnes de juger pertinente leur participation à cette action artistique. Dans la continuité de l'action « s'insérer en couleurs », l'activité création artistique peinture/collage a été maintenue. Les enjeux étant ainsi de favoriser la découverte artistique et culturelle par la création d'une œuvre d'art.

L'artiste yussois Jean-Luc Curabet a été sollicité à nouveau pour venir pratiquer avec les personnes mobilisées l'art-thérapie. Cette méthode vise à ce que les personnes adoptent un regard davantage décentré sur leur expérience de vie pour la sublimer dans une production artistique. Les participants ont ainsi réalisé des œuvres sous forme de personnes en couleurs, avec du matériel de récupération. En complément, la pension de famille a été contactée pour que des résidents puissent accompagner les participants de l'action à une visite au Centre-Pompidou de Metz. Le lien social est ainsi travaillé, renforcé par le fait que les professionnels du CCAS proposent la prise en commun du petit déjeuner. À la suite de ces activités, les personnes ont reconnu un plaisir à la création et au lien social permis par cette action.

#### Éléments statistiques :

10 personnes ont pu être mobilisées, avec 6 personnes de manière permanente.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
26-64 ans	4	6	10	6

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
5 175	2 500	2 500

## ► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Ce dispositif s'adresse aux enfants, et à leur famille, rencontrant des problématiques sociales, comportementales, voire familiales qui peuvent entraver leur trajectoire scolaire. Il s'adresse a priori à tout enfant inscrit dans une école élémentaire jusqu'à une entrée au collège. Concrètement, les équipes pédagogiques des établissements transmettent au coordinateur du dispositif une grille de repérage présentant les difficultés scolaires, comportementales et sociales des enfants. Si les conditions d'entrée sont réunies, les parents sont contactés pour un entretien afin d'expliquer le dispositif. Si cette proposition est acceptée, un contrat d'engagement est signé entre les parents et le CCAS. En effet, ce programme ne peut qu'être effectif si une collaboration de confiance est créée avec la famille, les plaçant au centre de l'action.

Le programme repose sur un réseau partenarial constitué des différents acteurs du champ éducatif (animateurs, éducateurs, enseignants, médecins, psychologues...). Un réseau qui peut être mobilisé pour assurer un suivi mais aussi permettre une expertise croisée. Outre ce réseau, le programme est constitué d'actions phares par année venant élargir les horizons des enfants : des séances de prévention et de sensibilisation aux dangers des écrans assurées par le Centre Edison, un atelier au zoo d'Amnéville où les enfants ont pu être initiés au métier de soigneur ou encore des ateliers au lycée professionnel Saint-André à Ottange pour des ateliers (cuisine, boulangerie, pâtisserie et service).

### Éléments statistiques :

25 enfants ont ainsi été accompagnés dans leur parcours scolaire. Les professionnels ont identifié par exemple que 13 enfants sont davantage autonomes dans la réalisation de leurs devoirs, avec en outre un changement dans les attitudes (des comportements plus calmes, facilitant l'apprentissage). À noter aussi que 2 familles ont pu rencontrer un orthophoniste et un autre enfant a pu se rendre chez un ophtalmologue.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	17	8	25	15

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
51 990	7 500	13 500

## ► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : MAISON ÉCONOME

Le bilan des aides sociales facultatives de 2020 a mis en exergue les difficultés rencontrées par les familles liées à des problèmes de gestion des énergies et du budget. C'est ainsi que la Direction de la Solidarité et de l'Emploi a souhaité mettre en place cette action pour apporter une aide dans la gestion de leurs charges fixes mensuelles, en réduisant notamment des consommations d'énergie et en développant des comportements éco-responsables. Toutes les personnes ayant bénéficié d'une aide facultative pour l'énergie ont été invitées par courrier. En outre, les partenaires du quartier prioritaire (centre social, association Réussir Ensemble, café associatif de la CLCV) ont pu mobiliser également du public.

Ce projet s'est déroulé durant une semaine, du 15 au 19 novembre. Il a débuté par une information collective avec le fournisseur d'énergie Gaz Tarif Réglementé afin d'expliquer aux usagers l'offre de marché des différents fournisseurs d'énergie et la remise du chèque énergie. Une autre intervention collective a eu lieu sur une demi-journée pour connaître les différents forfaits téléphoniques. Le

CCAS a également affiché des panneaux prêtés par EDF dans sa salle d'attente, diffusant une information sur les gestes qui favorisent les économies d'énergie. Enfin, une plaquette de réalisation des produits ménagers a été élaborée par l'association Réussir Ensemble.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
26-64 ans	0	7	7	5
65 ans et plus	3	0	3	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>6</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
2 450	1 200	1 000

## ► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : AGIR DYNAMIQUEMENT SUR SA RECHERCHE D'EMPLOI

Le CCAS a déployé un service dédié à l'emploi, intitulé « Proxi'Job ». En raison d'une convention établie avec Pôle Emploi et aux remontées d'information du réseau partenarial (Cap Emploi, Mission Locale du Nord Mosellan, service « Insertion » du Département de la Moselle), le CCAS a pu identifier les demandeurs d'emploi sur les quartiers « Terrasses des provinces » et « Yutz-Cité ». Un courrier d'information leur a été envoyé puis une rencontre individuelle a été programmée avec les personnes volontaires pour présenter les différents ateliers mis en place lors de l'action présente. Entretien qui se conclut par un contrat d'engagement pour formaliser l'investissement de la personne durant toute la durée de l'action.

Celle-ci s'étale sur 8 journées, ponctuée par des exercices pratiques de respiration, d'expression corporelle, de gestes et de posture mais aussi des conseils sur le style vestimentaire et de coiffure ainsi qu'une mise en situation d'un entretien de recrutement avec des entreprises partenaires. Le fait de reprendre un rythme journalier sur cette durée permet aux demandeurs d'emploi d'intégrer à nouveau des temps de présence presque identiques à ceux d'une réelle activité professionnelle. Ils apprennent en outre des compétences qui viennent renforcer leurs capacités communicationnelles et pourront leur servir dans leurs démarches futures.

### Éléments statistiques :

Sur un groupe de 11 personnes :

- › 1 a intégré une formation dans le domaine administratif ;
- › 3 ont obtenu un CDD, dont 1 qui a pu commencer un emploi en contrat aidé depuis le 03.01.2022 ;
- › 1 en intérim ;
- › 3 ont pris rendez-vous pour avoir davantage d'informations sur la Job Académie et notamment les possibilités de formation.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
18-25 ans	1	0	1	1
26-64 ans	3	7	10	5
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>6</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
5 120	3 500	1 500

## ► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : RALLYE MOB'INSERTION

La mobilité est un frein pour la plupart des demandeurs d'emplois reçus par Proxi'Job. Une grande partie d'entre eux ne possède effectivement pas le permis ou ont des difficultés à obtenir un véhicule personnel et admettent des freins ou des blocages (« sortir de la ville », prendre les transports en commun, s'organiser en anticipant les déplacements...). L'objectif de ce projet est justement d'apporter à ces personnes des éléments d'information et des expériences qui leur permettent de mieux organiser leurs déplacements, de connaître le multimodal et la mobilité mais de connaître aussi les structures d'insertion par l'activité économique du territoire (SIAE).

Le démarrage de l'action s'effectue par une partie théorique (connaissance du territoire et des modes de transports présents). S'ensuit trois jours et demi de mise en situation se concrétisant par un déplacement sous forme de rallye pour expérimenter les différents moyens de transports. Les destinations de ce rallye sont des partenaires de l'insertion professionnelle. Les personnes y participant peuvent ainsi se familiariser avec ces acteurs, se faire connaître et éventuellement déposer des C.V. ou procéder à une inscription pour un suivi renforcé. Cette mise en situation permet in fine aux participants de prendre conscience de l'importance d'anticiper leur trajet pour se rendre sur un lieu de travail ou d'entretien professionnel d'embauche. À la suite de cette action, certaines personnes de ce groupe ont participé à l'événement « Mon challenge, un Emploi » où des rencontres avec des employeurs ont été organisées.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
18-25 ans	1	1	2	2
26-64 ans	3	4	7	4
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>6</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
5 135	3 500	1 200

## ► RÉUSSIR ENSEMBLE : LIEU D'ACCUEIL ET DE RENCONTRE : L'ESCALE



Ce projet vient valoriser la gestion d'un local dédié au renforcement du lien social sur le quartier des « Terrasses des provinces ». En effet, ce lieu permet par exemple la rencontre et l'échange inter-associatif. Des associations peuvent y tenir des réunions ou des permanences et se faire connaître des habitants fréquentant usuellement le lieu. Ce sont notamment la CLCV, Oinoleboso, Vie Libre, Connaître et Protéger la Nature, Badra, Les gazelles, Les p'tites cantines qui fréquentent ce lieu. Le CCAS a également sollicité l'Escale pour organiser des ateliers d'estime de soi en direction de femmes du quartier. Entre ces différentes associations, un projet commun a pu se réaliser : une

collecte de dons à l'approche de la rentrée scolaire permettant une première prise de contact avec de nombreuses familles récemment arrivées en France.

Outre ce lien, l'Escale est un lieu où sont encadrées des activités comme de l'aide à la scolarité ou du soutien à la parentalité mais aussi des activités artistiques et créatives (calligraphie, informatique,

expression écrite, création et répétition de chansons). L'association gestionnaire reconnaît ainsi une fréquentation toujours aussi régulière que les années précédentes, avec un public de plus en plus force de propositions. Les personnes y venant peuvent participer à l'élaboration de projets, favorisant ainsi l'appropriation de leur lieu de vie.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
0-5 ans	25	35	60	50
6-15 ans	40	60	100	90
16 – 17 ans	10	30	40	30
18-25 ans	10	40	50	30
26 – 64 ans	100	350	450	250
65 ans et plus	50	150	200	150
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>665</b>	<b>900</b>	<b>600</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
14 820	4 000	2 600

## ► RÉUSSIR ENSEMBLE :

ON PEUT ENCORE RÊVER ET S'ÉMERVEILLER, RÉVÉLER SES CAPACITÉS ET VISITER

### L'HISTOIRE



L'objectif principal de cette action est de travailler le savoir-faire et la créativité des personnes par la réalisation d'ateliers artistiques. Une vingtaine de personnes ont constitué le groupe d'adultes régulièrement présents. Elles se sont réunies deux fois par semaine et ont ainsi laissé libre cours à leur créativité par des créations manuelles : compositions automnales, décorations personnalisées de céramique, mosaïque sur un support en bois... Un atelier calligraphie a également eu lieu avec un intervenant de l'association Culture 21. Des jeux de société, des séances de relaxation et de sophrologie sont venus compléter le programme.

À côté de ces ateliers, des visites de lieux culturels sont organisés pour venir compléter cette ouverture à la culture. Ainsi, en 2021, c'est une trentaine de personnes qui a participé à la journée de visite et de découverte du château de Versailles, la première fois pour la plupart.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
18-25 ans	1	0	1	NR
26 – 64 ans	9	4	13	NR
65 ans et plus	15	1	16	NR
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>NR</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	YUTZ	BOP 147
6 750	2 600	2 800

## CÔTE DES ROSES

En 2021, 4 actions ont été menées spécifiquement en direction de ce quartier prioritaire, toutes portées par le centre social. Trois actions viennent aborder à la fois le cadre de vie et le lien social tandis qu'une est directement orientée vers la vie affective des adolescents.

**Tableau 4 : Programmation financière 2021 « Côte des roses »**

Coût total	Fonds dédiés Thionville	BOP 147 (État)
143 200	31 272	23 250

### ► MAISON DES QUARTIERS : CONSEIL CITOYEN

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 a amené la création d'un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire. Visant à permettre à la fois un espace de concertation et de proposition mais aussi une participation aux instances de pilotage, le Conseil citoyen est déterminant concernant les objectifs visés par la Politique de la ville.

Les temps de réunion et de mise en lien ont été réalisés progressivement au regard de la situation sanitaire. Contacté d'abord par appels téléphoniques, les membres du Conseil ont pu ensuite se retrouver sous la forme de balade puis grâce à la tenue de réunions mensuelles. En outre, cette année peut se caractériser par une participation renforcée aux instances techniques (Comité de pilotage du Contrat de ville ; réunion d'information ANRU). Une participation qui a pu visibiliser les moyens investis à l'égard de ce quartier prioritaire.

Concrètement, le Conseil a ainsi participé aux réunions organisées par la Maison des Projets dans le cadre de la rénovation urbaine sur la Côte des roses impulsée par l'ANRU. Ils ont apporté leurs points de vue concernant le questionnaire à destination des habitants, élaboré dans la perspective de l'aménagement des espaces publics. Ils se sont d'ailleurs constitués relais pour le distribuer auprès des habitants. Les membres sont également impliqués dans la réalisation de deux autres projets financés au titre du Contrat de ville : Festival Fun Family et Environ'art.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
26 – 64 ans	2	6	7	7
65 ans et plus	2	3	2	2
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
5 250	2 250	3 000

## ► MAISON DES QUARTIERS : ENVIRON'ART



Cette action de sensibilisation à la protection de l'environnement a émergé à la suite de réflexions et de paroles d'enfants lors des trajets quotidiens entre les écoles et le centre social. Ces éléments de langage viennent appuyer une réalité dans le quartier : peu de respect de la propreté des espaces publics (pieds d'immeuble ; espaces verts) et des points d'apports volontaires de déchets mal utilisés. La démarche consiste à donner aux enfants (3-10 ans) les moyens de s'approprier la thématique de l'environnement pour qu'ils puissent la porter à l'extérieur et aient envie d'agir dans leur famille et dans leurs différents lieux de vie (maison, école, parcs...).

Les enfants ont ainsi participé à des ateliers de découverte de la photographie, encadrés par une photographe (Laetitia LHERMITE). Cette initiation leur a permis d'effectuer des prises de vue sur un trajet quotidien (centre social – restaurant scolaire). Une pré-sélection de ces photos a été affichée à la Maison des Quartiers et tous les usagers du centre social ont été invités à voter pour celles jugées les plus marquantes.

Parallèlement, d'autres ateliers ont été mis en place en direction des enfants pour compléter cet atelier photographie : découverte des oiseaux, des animaux auxiliaires du jardin, présentation d'une ruche pédagogique, réalisation d'un composteur en bois de palette... Pour donner du crédit à cette démarche, le tri sélectif a été mis en place dans toutes les salles d'activité de la structure. Enfin, cette action a pu reposer sur un partenariat dense avec notamment des acteurs du quartier : écoles primaire et maternelle, les associations « Main dans la main » et « Habitat et Humanisme », des commerces (boulangerie, boucherie) ainsi que les bailleurs sociaux Batigère et Moselis.

### Éléments statistiques :

Sont mises en avant ci-dessous les personnes ayant voté pour sélectionner les photographies les plus marquantes pour constituer l'exposition.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
0-5 ans	8	7	15	10
6-15 ans	30	37	67	45
26 – 64 ans	2	7	9	5
65 ans et plus	0	3	3	3
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>54</b>	<b>94</b>	<b>63</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
52 000	7 500	10 000

## ► MAISON DES QUARTIERS : FESTIVAL FUN FAMILY

Le festival présenté ici vient faire suite à des temps de confinements successifs après lesquels l'équipe du centre social a remarqué une proximité moins importante avec les usagers. L'objectif était donc de placer la Maison des quartiers en tant que lieu de vie incontournable de son territoire d'intervention. Le Festival Fun Family est venu clôturer la période estivale du centre social. En effet, pour communiquer et préparer en amont l'événement, des « apéros éphémères partagés » se sont déroulés tous les vendredis en soirée pendant l'été. Huit apéritifs ont ainsi été organisés, avec une moyenne de 35 participants assistant à des interventions variées : chanteur de variétés, atelier de calligraphie, intervenante en médiation animale, accordéoniste, chorale... Le Festival a lui aussi contenu différentes animations : lectures de contes, jeu de piste, bal guinguette, pétanque, présentation du groupe DEMOS...

Outre ces temps de convivialité, les professionnels du centre social ont communiqué dans des ateliers liés au secteur adultes (mémoire, scrabble, couture). Des affichages ont eu lieu dans différents lieux fréquentés par les habitants de la Côte des roses (centres commerciaux, multi-accueil, Thionville emploi). Ces temps ritualisés clôturés par le festival ont amené un investissement des usagers, donnant une envie de participation active au centre social, que ce soit par le bénévolat ou par l'intégration d'animations et d'ateliers.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résidant QPV
0-5 ans	18	24	42	33
6-15 ans	26	31	57	42
16 – 17 ans	10	9	19	19
18-25 ans	11	8	19	13
26 – 64 ans	26	38	64	48
65 ans et plus	5	10	15	15
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>120</b>	<b>216</b>	<b>170</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
58 350	10 500	11 272

## ► MAISON DES QUARTIERS : LA VIE AMOUREUSE, C'EST BEAU



Les constats ayant amené la mise en place de cette action sont nombreux mais portent principalement sur la construction affective des jeunes fréquentant le centre social. Les professionnels ont notamment remarqué un langage constitué d'insultes et de vulgarité, apportant un climat de communication conflictuel, agressif et souvent dévalorisant. En outre, dans la mesure où les sentiments et la sexualité sont des sujets intimes, parfois tabous, l'information des jeunes à ces sujets passent généralement par les médias, les films voire les images ou vidéos pornographiques. L'objectif était donc de pouvoir travailler sur l'affection dans un sens assez large pour tenter de dépasser ces constats.

L'action s'est déroulée en 14 séances en direction des pré-ados et ados par l'intermédiaire des différents accueils du centre social. L'intervenante sollicitée installe un dialogue par l'apport de goodies, de vidéos, d'images. Un émotion-mètre a aussi été mis en place pour donner la possibilité à certains de mettre en image leurs émotions d'une journée et d'inciter ainsi à l'écoute de soi. Globalement, ces temps d'intervention permettent aux jeunes d'oser parler et de réfléchir en développant leur esprit critique et leur libre-arbitre. Une majorité d'entre eux se disent par exemple en capacité de définir le consentement et de le comprendre. Les reprises liées à leurs éléments de langage ont également diminué depuis le début de cette action. Ce travail reste toutefois à inscrire dans une continuité pour avancer sur les réussites de cette première année.

### Éléments statistiques :

À part deux jeunes qui disent ne pas saisir l'intérêt du thème abordé, tous les autres considèrent que cela leur a été utile et sont favorables à ce que cette action se poursuive.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	20	15	35	34
16-17 ans	15	5	20	15
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>55</b>	<b>49</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
27 600	3 000	7 000

## PRÈS SAINT-PIERRE/LA MILLIAIRE

**9 actions** ont été menées en 2021 spécifiquement sur ce quartier prioritaire, toutes portées également par le centre social du territoire. Elles abordent toutes principalement le pilier « Cohésion sociale » par l'intermédiaire de différents enjeux : le renforcement du lien familial, la pratique sportive, la médiation numérique, l'appui à la création musicale des jeunes ou encore la participation active des habitants aux enjeux de leur quotidien.

### Tableau 5 : Programmation financière 2021 « Près Saint-Pierre/La Milliaire »

Coût total	Fonds dédiés Thionville	Fonds dédiés CAPFT	BOP 147 (État)
141 983	23 550	10 000	17 500

### ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : CONSEIL CITOYEN

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 a amené la création d'un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire. Visant à permettre à la fois un espace de concertation et de proposition mais aussi une participation aux instances de pilotage, le Conseil citoyen est déterminant concernant les objectifs visés par la Politique de la ville.

Un travail conséquent a pu être effectué concernant la problématique de la gestion des déchets, nuisant au cadre de vie et quotidien des habitants. Ce travail a été permis par une mise en lien renforcée avec les ambassadrices du tri, rattachées à la direction de l'Environnement de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville. Une mise en lien qui s'est traduite par une plus forte réactivité des services (débarassage des encombrants, passages supplémentaires des éboueurs) mais aussi par une action de sensibilisation sur la gestion des déchets et notamment

la mise en place de la collecte des déchets alimentaires, isolément. Les membres du conseil ont participé activement à cette action, notamment par la distribution des « bio seaux », contenant destiné aux déchets alimentaires.

Les membres ont concrétisé leur implication et leurs échanges par la réalisation d'un film présentant 100 propositions d'amélioration de leur quartier. Cette étape dévoile le gain en autonomie du Conseil citoyen, avec une meilleure connaissance de l'environnement institutionnel et politique et des temps administratifs que celui-ci peut impliquer. Cette connaissance a été acquise en partie par des relations renforcées avec les représentants des institutions (ville de Thionville, Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et sous-Préfecture), leur permettant de mieux appréhender les solutions adaptées aux problèmes rencontrés. Ainsi, le Conseil citoyen a gagné en visibilité auprès des habitants, dont certains souhaitent le rejoindre pour l'année 2022.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	BOP 147
3 000	2 500

### ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : LAEP – LA RÉCRÉ DES BÉBÉS

La récré des bébés accueille les enfants de la naissance à l'entrée en école primaire accompagné d'un référent parental (parent, grand-parent, oncle/tante). Ce lieu vient répondre aux difficultés ressenties par des familles de concilier leur vie avec celle liée à l'activité professionnelle. Il propose un environnement sécurisé et des jeux adaptés aux jeunes enfants tout en étant à l'écoute des parents afin de les soutenir dans leur rôle parental durant le développement du jeune enfant. Les personnes accueillantes observent les enfants pour mieux comprendre leurs besoins, leur rythme, leur place afin de mieux orienter les parents dans l'évolution de leur enfant et des activités à construire avec. Jalonnée par des restrictions sanitaires, le présent bilan de l'année 2021 fait état d'une baisse de la fréquentation. Toutefois, un lien à travers les réseaux sociaux a été maintenu, y compris pour la gestion des inscriptions mais aussi les réponses aux questionnements des familles.

Les professionnels de La récré des bébés échangent régulièrement avec ceux du Square, second Lieu d'Accueil Enfants et Parents de Thionville, permettant d'ajuster les pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des familles, dont certaines fréquentent les deux lieux. Ils peuvent venir s'appuyer sur les indicateurs construits par le centre et tenus à chaque séance par les accueillantes. Ces derniers servent à caractériser le comportement de l'enfant, du parent et la relation parent/enfant. Une convention a également été mise en place avec le multi-accueil voisin, Le chat perché, avec pour visée de créer un contrat mode de garde. Un lien est enfin maintenu avec les puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile de la zone d'intervention du centre social pour faciliter la découverte du lieu dès la naissance d'un enfant.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
0-5 ans	51	48	99	13
6-15 ans	2	1	3	0
26 – 64 ans	32	82	114	13
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>131</b>	<b>216</b>	<b>26</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	CAPFT
52 000	10 000

### ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : ACTION SPORT

L'intérêt de cette action est d'amener les habitants du quartier prioritaire à participer à une activité sportive et sociabilisante. Il s'agit de rendre accessible les loisirs et le sport à tous pour contribuer à l'insertion sociale. Les horaires des activités sportives proposées au centre social ont longtemps été inadaptés pour des personnes travaillant à plein temps. Bien que le taux de chômage soit plus élevé dans le quartier prioritaire qu'ailleurs dans Thionville, la part des actifs ne doit pas être laissée pour compte. C'est ainsi que le centre a revu ses horaires pour proposer un temps en soirée. Les actions sport ont été séquencées en trois temps. Une initiation à la lutte a eu lieu le lundi 19 juillet et le jeudi 22 juillet. Des séances de yoga ont été proposés tous les jeudis de 17h à 18h30 en dehors des vacances scolaires à partir du mois de septembre. Enfin, des séances de renforcement musculaire ont lieu tous les lundis de 14h à 15h et les mercredis de 18h à 19h.

Les séances de yoga et de renforcement musculaire font écho au projet « Sport de rue » proposé dans la programmation 2020 du Contrat de ville. Les participants avaient en effet pris plaisir à se retrouver dans le cadre de ces actions et avaient formulé le souhait d'une reconduction. L'intervenante dispose d'élastiques de résistance, d'haltères, de kettlebell, de blocs de yoga. Quant à l'initiation à la lutte, elle a pu avoir lieu grâce à la mise à disposition du Dojo permise par les services de la ville de Thionville. Ces temps sportifs visent à pérenniser la participation d'habitants dans le temps sur une activité physique, améliorant leur bien-être et leur confiance en eux. Cette idée peut venir s'illustrer avec une personne qui avait abandonné toute pratique sportive et qui ne désormais ne rencontre pas de difficultés à tenir une séance entière, voire à encourager les autres participants. C'est également le cas d'une mère de famille qui sort de son quotidien par l'intermédiaire du yoga. C'est ainsi un bien-être global (mental/physique) que vient favoriser cette action.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
26-64 ans	3	9	12	1
65 ans et plus	0	3	3	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>1</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
5 050	500	1 000

## ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Cette action vient faire écho aux constats identifiés depuis un certain temps par le centre social, notamment des comportements inadaptés des enfants et des jeunes versant vers des difficultés scolaires et la fragilisation de postures parentales. Ces éléments peuvent être complétés par des difficultés de compréhension pour les familles issues de l'immigration, notamment des Balkans : non-maîtrise de la langue, des usages et code de la société française. C'est pourquoi le centre social continue de proposer une action d'accompagnement à la scolarité. Celle-ci repose sur un partenariat avec les écoles élémentaires Jacques Prévert et les Coquelicots. Les enseignants ciblent et orientent les familles vers le dispositif. Des échanges par mails ou téléphone ont lieu dans l'année entre le centre social et les écoles pour mesurer l'évolution des enfants.

Dans un premier temps, ce dispositif vise à permettre, voire renforcer, l'autonomie des élèves dans la réalisation de leurs devoirs et leur organisation au quotidien. Ceci passe par des temps périscolaires, supervisés par une salariée du centre et des bénévoles. Outre cet axe scolaire, le CLAS a pour enjeu d'élargir le champ scolaire avec des actions davantage culturelles. Celles-ci ont favorisé une forme d'appétence pour les objets culturels. Il s'agit également de renforcer la parentalité et c'est pourquoi les professionnels du centre social orientent les parents vers des actions propres au Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité ou vers des ateliers de Français en Langue Étrangère.

### Éléments statistiques :

20 élèves et 14 familles ont ainsi été impliqués dans ce dispositif.

Âge	Total	Résidant QPV
6-15 ans	20	20
26-64 ans	8	8
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>28</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
22 010	4 555	4 500

## ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : DEMOS

En lien avec le projet global présenté dans la section « Inter-Contrats de ville », la présente action vise à localiser l'action du dispositif DEMOS sur le quartier Près Saint-Pierre/la Milliaire. L'action repose sur un partenariat entre la Cité Musicale de Metz, une structure d'enseignement musical et le centre social qui a accueilli et accompagné un groupe de 15 enfants âgés entre 7 et 10 ans. La référente DEMOS du centre social est un repère pour les familles et les enfants et permet ainsi de maintenir leur mobilisation dans le cadre des ateliers et regroupements (stages, concerts) organisés avec les professeurs de musique de la structure d'enseignement musical partenaire (Adagio). La cité musicale a quant à elle piloté l'action et fournit une aide méthodologique, matérielle et logistique pour assurer la continuité d'une pratique musicale.

Le groupe musical du quartier prioritaire développe la pratique de la clarinette et de la flûte traversière. Les enfants manifestent pour la plupart une réelle motivation, avec comme indicateurs une fréquentation assidue et un intérêt durant les ateliers DEMOS qui pouvaient leur manquer, notamment dans le cadre scolaire. Les parents ont exprimé en outre que cette pratique qu'ils jugeaient élitistes leur est aujourd'hui accessible. Le concert de fin d'année a par ailleurs provoqué

un sentiment de fierté des parents à l'égard de leurs enfants. Outre le développement d'une pratique, ce dispositif revêt concrètement un rôle plus global d'accompagnement social.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	9	6	15	13

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville
7 200	2 500

### ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Ce projet tente de répondre à la place prépondérante des technologies de l'information et de la communication dans le quotidien des habitants. Cette place a bien entendu ses avantages mais présentent toutefois des enjeux variés : difficultés dans les démarches administratives et l'accès aux droits avec la dématérialisation, violence virtuelle, addictions aux écrans... La visée est donc d'améliorer la condition numérique des habitants des quartiers prioritaires. L'action présente s'est déroulée en deux temps principaux :

- Un atelier informatique pour les adultes, parents et seniors du quartier qui se sont répartis en deux groupes (débutant/intermédiaire) les lundis après-midi de 13h à 17h.
- Un atelier ponctuel auprès des parents et des enfants intégrés au dispositif CLAS afin de les former à l'outil numérique, notamment l'usage des écrans et au contrôle éventuel qu'ils peuvent avoir dessus.

L'atelier informatique a permis d'accompagner les personnes les plus enclines à la fracture numérique. Celles-ci ont ainsi été formées à tous les usages comme par exemple utiliser une souris et un clavier, comprendre le fonctionnement de Windows, être en capacité de naviguer sur internet, effectuer des démarches administratives en lignes... Quatre personnes sur les quinze participants se sont équipés grâce à l'atelier informatique. Concernant le second temps, le lien avec le dispositif CLAS a permis de cibler les familles rencontrant le plus de problématiques liées à la gestion des contenus numériques visionnés par les enfants et d'organiser ainsi une séance de sensibilisation.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	12	5	17	17
26-64 ans	1	12	13	9
65 ans et plus	0	7	7	0
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>26</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
12 818	4 000	1 000

## ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : LA FAMILLE D'ABORD

Présentée chaque année, cette action porte le thème de la parentalité et du lien parents-enfants. Il s'agit pour les professionnels de venir répondre à de nombreux constats et enjeux liés à la famille : le passage d'âge des enfants et leur construction identitaire, la coparentalité, l'accompagnement parental et les pratiques éducatives facilitant l'autonomie des enfants... Pour aborder ces enjeux, les professionnels structurent leur action en trois séquences bien distinctes. La première consiste à approcher ces questions par le loisir, la culture et le divertissement. Tandis que la deuxième vise à organiser des espaces d'échanges parents-adolescents, la troisième réunit des parents autour d'un professionnel pour créer une instance d'échange de pratiques parentales.

Pour la première séquence, l'année a été ponctuée d'actions collectives proposées par le centre, notamment en lien avec la nature et le plein air. Concrètement, le parc animalier de Sainte-Croix et une ferme pédagogique ont pu être visités. Elles avaient pour objectif de permettre aux familles d'envisager ce type d'activité en familles : promenade dans les bois, visite d'un haras, parcours de santé, parcs... Deux repas thématiques sont venus constituer la seconde séquence : « Les parents et les adolescents se connaissent-ils vraiment ? » et « L'échelle des idées ou comment passer du rêve au projet ». C'est par l'intermédiaire de l'« Accueil Jeunes » que ces temps ont été organisés, où les jeunes ont préparé les repas pour leurs parents. Enfin, quatre séances autour de la parentalité ont été organisées avec l'intervention de Laurélia STEINMETZ, consultante éducative, portant sur : la bonne communication en famille, l'acceptation des émotions parentales puis infantiles et la gestion des devoirs. Durant ces séances, l'intervenante apporte des outils pratiques pour guider les parents (communication positive, vase des émotions, exercices et applications de respiration).

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
0-5 ans	12	12	24	2
6-15 ans	27	27	54	34
26 – 64 ans	13	44	57	19
65 ans et plus	0	1	1	1
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>84</b>	<b>136</b>	<b>56</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
12 920	2 000	1 000

## ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : LE C+, COMITÉ JEUNES

Cette action s'adresse directement aux jeunes de l'« Accueil Jeunes » en vue de favoriser la socialisation et la pratique de l'engagement citoyen des jeunes. Elle repose sur le constat selon lequel les jeunes méconnaissent le pouvoir d'agir des espaces démocratiques et ont tendance à se replier sur leur groupe de pair. Il s'agit donc d'encourager et d'accompagner ces jeunes dans les processus locaux décisionnels et de lutter in fine contre les phénomènes de radicalité politique, religieuse et idéologique.

En 2021 le projet s'est axé sur l'éloquence et la maîtrise de l'expression orale pour convaincre. Un intervenant est venu animer des temps d'initiation à l'expression orale auprès des adolescents durant lesquels ils se sont encouragés avec respect et bonne humeur. Ils ont souvent relevé des points d'amélioration de chacun dans la manière de s'exprimer, d'argumenter ou de construire

un discours. Malgré un manque de confiance en soi, les jeunes mobilisés par cette action ont été amenés à défendre leur point de vue sur des sujets pour mettre en pratique les techniques d'éloquence précédemment travaillées. L'effet dans le temps de cette action a pu être visible par l'implication de ces jeunes dans une proposition portée par le Conseil citoyen, à savoir l'installation d'une aire de fitness de rue entre les quartiers Près Saint-Pierre et la Milliaire. En outre, ils ont également participé aux premières séances de l'action « Agir, c'est voter », preuve de leur réceptivité au débat démocratique.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	1	5	6	6
16-17 ans	0	2	2	2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
11 810	4 645	3 000

### ► CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT : LE STUDIO

La création d'un studio dédié à la musique est une réponse directe d'une sollicitation des jeunes fréquentant le centre social. Cet espace spécifique, lié à une pratique populaire chez les jeunes, leur permet d'exprimer leur singularité, dans un contexte où il leur est encore difficile de s'approprier les ressources locales existantes. L'association CLEA a accompagné la structure pour définir notamment les besoins, guider les professionnels dans l'acquisition du matériel (microphones, ordinateur, logiciel de création) et entamer les travaux d'aménagement.

Pour cette première année de mise en route, les jeunes ont composé et écrit plusieurs morceaux, dans lesquels le thème de la prévention de la radicalisation est ressorti. Le registre et le ton choisis est en outre positif et humaniste. Bien qu'ils aient influencé le sens des morceaux, les jeunes ont davantage été formés par l'intervenant dans la réalisation des premières compositions. Au-delà de l'aspect créatif, ce lieu permet l'apaisement dans les échanges et la diminution des tensions entre les jeunes. Enfin, il a permis l'installation d'une véritable dynamique de réflexion collective tant dans la conception que lors de son aménagement. Il a permis in fine de renforcer le groupe de l'« Accueil Jeunes » fragilisé par la période de la Covid.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	5	5	5
16-17 ans	3	3	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
15 175	5 350	4 500

## INTER-QUARTIERS DE THIONVILLE

5 actions ont été subventionnées en direction d'un territoire intégrant les deux quartiers prioritaires de la ville de Thionville.

**Tableau 6 : Programmation financière 2021 « inter-quartiers » de Thionville**

Coût total	Fonds dédiés Thionville	BOP 147 (État)
346 094	5 000	48 500

### ► CENTRE SOCIAL LE LIERRE : ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Par ce projet, le centre social assure un rôle de médiateur numérique sur le territoire. Ce rôle se justifie par l'évolution des pratiques numériques à la fois des habitants comme des acteurs qui les entourent (institutions, commerces, services administratifs...). L'objectif premier de cette action est de permettre à tous de pouvoir utiliser internet et les outils numériques associés. Dans cette perspective, le centre social tend également à renforcer son travail d'éducation populaire lors des différents ateliers. En effet, il s'agit à la fois d'accompagner les jeunes par un soutien éducatif et renforcer les capacités des parents à une meilleure compréhension des usages numériques de leurs enfants (objets connectés et réseaux sociaux). In fine, ce sont aussi les risques liés à l'utilisation d'internet qui sont prévenus.

Cette action se déploie en de nombreuses activités allant des ateliers de « création multimédia » à l'accompagnement d'un groupe d'habitants dans la création de contenus sur une plateforme collaborative, en passant par l'organisation des balades urbaines numériques. Des temps connus du centre social viennent aussi ponctuer cette action de médiation numérique : le Festhi'Sciences et le Festival « Réel en Vue » permettant des temps de familiarisation et de création autour de différents supports numériques.

#### Éléments statistiques :

En 2021, le centre social a organisé 109 séances en totalité. 289 personnes issues de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville ont été impliqués.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	41	36	77	35
16 – 17 ans	6	4	10	8
18-25 ans	8	6	14	10
26 – 64 ans	43	84	127	51
65 ans et plus	28	33	61	25
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>163</b>	<b>289</b>	<b>129</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville	BOP 147
19 482	3 000	3 000

### ► CENTRE SOCIAL LE LIERRE : LA SANTÉ VIENT EN MANGEANT ET EN BOUGEANT

À l'instar de la précédente action, le centre social propose une action globale visant l'amélioration de la qualité de vie des habitants, tant par une meilleure alimentation que l'adoption de comportements davantage sains. À nouveau, les modalités de déploiement de cette action sont multiples. Ceci passe par un exemple par de l'accompagnement au développement du goût en direction des

enfants en multi-accueils. Il s'agit notamment de familiariser les enfants aux légumes et à leur cycle pour découler sur la préparation d'un plat à base de légumes. En lien avec cette action, le centre social fait également intervenir un diététicien pour faire découvrir et déguster des légumes frais.

Les adultes sont également concernés par cette action. À titre d'exemple, le centre social a organisé une rencontre débat avec l'association UFC Que Choisir portant sur le nutri-score et les significations qu'ils portent. Les adultes sont également approchés dans le cadre des actions de soutien à la parentalité conduites par le centre social.

#### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
0-5 ans	11	13	24	0
6-15 ans	21	24	45	10
26-64 ans	6	18	24	8
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>55</b>	<b>93</b>	<b>18</b>

#### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	Thionville
19 749	2 000

### ► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : THIONVILLE EMPLOI

Thionville Emploi est un service public d'emploi proposant principalement un accompagnement professionnel individualisé pour les personnes en recherche d'emploi, en demande de formation ou en création d'entreprise. Au-delà de préparations à l'entretien d'embauche et d'ateliers classiques comme la préparation de C.V., de lettre de motivation et d'acquisition des gestes et des postures adaptés, l'accompagnement de cette maison de l'emploi est diversifié. En effet, des ateliers de français langue étrangère, des ateliers théâtre, des temps de coaching adaptés mais aussi des mini-forum sont organisés. Les rendez-vous de l'emploi, organisés en partenariat avec le centre commercial GÉRIC tous les 1er mardi du mois, sur les métiers en tension en est un exemple concret.

L'activité de ce service s'étend également par sa capacité à développer un partenariat avec de nombreux acteurs du territoire. Pôle Emploi, la Mission Locale du Nord Mosellan et l'École de la Seconde Chance sont par exemple impliqués dans ces rendez-vous de l'emploi. En outre, des permanences sont effectivement assurées par des partenaires : Wimoov, Cap Emploi, Aide Intérim, AISF, AFPA et des agences d'intérim ainsi que des entreprises de travail d'insertion temporaire. Un autre partenariat a été mis en place avec le Gîte familiale de l'association ATHENES pour l'action « Boost ton potenti'Elle » à visée des femmes.

#### Éléments statistiques :

Durant l'année 2021, Thionville Emploi a reçu 1 740 personnes. 364 entretiens ont été menés, 96 personnes ont évolué vers un emploi ou une formation diplômante. Sur ces 96, 23 ont obtenu un CDI.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
18-25 ans	258	154	412	NR
26-64 ans	817	464	1 281	NR
65 ans et plus	37	10	47	NR
<b>Total</b>	<b>1 112</b>	<b>628</b>	<b>1 740</b>	<b>NR</b>

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	BOP 147
155 126	20 000

### ► SERVICE JEUNESSE ET SPORTS : ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PERSONNALISÉ

L'objectif principal de cette action est de faciliter la réussite éducative et scolaire d'élèves identifiés par les établissements scolaires par une intervention coordonnée des différents partenaires en vue de constituer des parcours personnalisés d'appui sanitaire, social, culturel ou encore éducatif. Ce dispositif s'adresse aux enfants (6 à 11 ans) scolarisés dans les établissements du 1er degré relevant des zones d'éducation prioritaire et/ou habitant dans les quartiers prioritaires ou fragilisés. Ce sont les directeurs des écoles qui repèrent les enfants et transmettent ensuite ces propositions de suivi au coordinateur de ce dispositif. Un temps d'échange avec la famille est ensuite réalisé en vue de présenter le dispositif et de s'assurer de son investissement, essentiel à l'impact de l'AEP.

Le coordinateur doit d'assurer de mettre en lien les services du département (notamment l'Aide Sociale à l'Enfance), la prévention spécialisée ainsi que les associations sportives et culturelles du territoire. Concrètement cet accompagnement peut se traduire par de l'aide à l'inscription des familles primo-arrivantes, un soutien linguistique, une réorientation vers le CCAS pour des besoins matériels et alimentaires ou encore un accompagnement dans la réalisation d'une demande d'aide au logement.

### Éléments statistiques :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	Résident QPV
6-15 ans	20	1	21	21

### Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :

Montant total de l'action	BOP 147
59 810	20 000

### ► SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE : INGÉNIERIE SOCIALE

L'État apporte un soutien financier aux enjeux d'ingénierie condensés par cette politique publique. L'ingénierie au titre de la politique de la ville vise à accompagner les opérateurs du territoire dans le nécessaire décloisonnement des pratiques professionnelles, tout en leur facilitant des rencontres informelles. Elle tend également à apporter un soutien et une aide auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets dans le but de répondre au mieux aux objectifs et orientations affichés dans le Contrat de ville. Pour veiller à ce que ces objectifs répondent au mieux aux territoires concernés, l'enjeu est en outre de constituer un relais auprès des habitants, des Conseils citoyens et des bailleurs sociaux.

Concrètement, le canevas des documents pré-bilans a été retravaillé avec des professionnels de la Maison des quartiers. L'objectif était que ce document puisse faciliter la lisibilité des actions Politique de la ville et de leur impact en mettant en avant une logique de projet : constat(s) motivant l'action, les objectifs formulés face à celui-ci, les moyens de mettre en œuvre (mobilisation, partenariat) et indicateurs pouvant mesurer cet impact. En outre, l'ingénierie a pu s'illustrer par la mise en place d'un Contrat Local de mobilisation et de coordination contre les Violences Sexistes et Sexuelles. Ce contrat a nécessité des temps de réunion, permettant de faire un état des lieux du réseau partenarial pour identifier le rôle de chacun relativement à différents piliers définis collectivement :

prévention, détection, traitement social, médical et juridique. Ceci ayant abouti à la formulation d'objectifs partagés menés par une équipe projet.

**Répartition des fonds dédiés à la Politique de la ville (en €) :**

Montant total de l'action	BOP 147
91 927	5 500

## ANNEXE 1 : ABATTEMENT SUR LA TFPB

---

La loi de finances pour 2015, a étendu l'abattement de 30% sur la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dont bénéficiaient les bailleurs pour leur patrimoine situé en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) aux 1500 quartiers prioritaires de la politique de la ville de métropole et d'outre-mer.

Cet abattement entend affirmer la co-responsabilité des organismes HLM de la qualité de vie urbaine. Il leur permet effectivement de travailler à une égale qualité de service dans l'ensemble du patrimoine des QPV étant donné que cette mobilisation de moyens complémentaires vient compenser les surcoûts de gestion réels dans ce patrimoine. L'abattement en question amène une obligation de performance pour les bailleurs, qui voient leur programme d'actions articulé avec les démarches de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) portées par les collectivités. Sur notre territoire, ce GUSP passe par le Projet Partenarial de Gestion (PPG), dont le programme d'actions s'étend de 2019 à 2024.

Ce dernier s'articule autour de 4 axes :

- › Les déchets / encombrants
- › Le lien social
- › Le stationnement / la mobilité
- › La sécurité

Globalement, les objectifs de cet abattement concernent la qualité du cadre de vie, la recherche d'une qualité de service. Cela peut passer par exemple par des actions contribuant à la tranquillité résidentielle ou l'organisation d'une présence de proximité adaptée. Il s'agit ainsi de renforcer les moyens de gestion de droit commun tout en donnant une place à des actions spécifiques pour les QPV.

La convention a été renouvelée jusqu'en 2022 pour établir une projection des actions à mener au titre de l'utilisation de cet abattement jusqu'à la fin du Contrat de ville. Elle est amenée à être prorogée d'ici décembre jusqu'à la fin de l'année 2023. La **sécurité** ainsi que les **déchets, encombrants et dépôts sauvages** sont les problématiques récurrentes partagées par l'ensemble des partenaires du territoire (élus, bailleurs, services communaux et communautaires).

Nous présentons ici le bilan des actions menées par les bailleurs sociaux des quartiers prioritaires de la ville dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. Dans un premier temps, nous présenterons les actions réalisées respectivement par chaque bailleur dans les trois quartiers prioritaires. Ensuite, un bilan des dépenses en fonction des axes sera également effectué.

**Patrimoine de Moselis** : 171 logements – 3 actions pour un montant de dépense valorisée TFPB s'élevant à 32 954 €

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation
Sur-entretien	Renforcement nettoyage	2 000 €	2 000 €	100%
Sur-entretien	Réparation des équipements vandalisés	3 095 €	3 095 €	100%
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité	27 859 €	27 859 €	100%
		<b>32 954 €</b>	<b>32 954 €</b>	<b>100%</b>

**Patrimoine ex-OPH devenu Moselis** : 256 logements – 4 actions pour un montant de dépense valorisée TFPB s'élevant à 21 860 €

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Agent de gardiennage sur Côte des Roses	9 722,00 €	9 722,00 €	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Renforcement de la collecte des encombrants sauvages	4 400 €	4 400 €	100%
Tranquillité résidentielle	Surveillance Chantier Renard/Sanglier	7 248,00 €	7 248,00 €	100%
Concertation/Sensibilisation des locataires	Enquête satisfaction nettoyage	490,00 €	490,00 €	100%
		<b>21 860,00 €</b>	<b>21 860,00 €</b>	<b>100%</b>

**Patrimoine de Batigère : 466 logements – 13 actions pour un montant de dépense valorisée TFPB s'élevant à 59 189 €**

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Maintien du poste de médiatrice sociale	12 779 €	12 779 €	100%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Coordinateur HLM de la gestion de proximité	14 765 €	5 528 €	37,44%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Référents sécurité	2 692 €	1 008 €	52,70%
Formation/soutien des personnels de proximité	Poursuite d'une politique de formations spécifiques pour le personnel de proximité, en matière relationnelle et de gestion des conflits	5 350 €	2 003 €	37,44%
Sur-entretien	Maintien d'un budget alloué aux réparations des espaces et équipements communs consécutives à certaines dégradations	2 117 €	2 117 €	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Maintien d'un budget consacré à la gestion des encombrants	1 248 €	1 248 €	100%
Concertation / sensibilisation des locataires	Maintien d'un temps dédié à la rencontre des associations C.L.C.V. et C.N.L avec nos équipes de proximité sur ce quartier.	150 €	150 €	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le «vivre-ensemble» (reconduction du challenge Batigère)	4 000 €	4 000 €	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	BATIGERE fait appel aux prestations d'AMLI (Association du Réseau BATIGERE) dans le cadre de l'accompagnement des familles en difficulté : relogement adapté, étude prélocative, accompagnement médico-social des ménages	26 932 €	10 083 €	37,44%
Animation, lien social, vivre ensemble	Maintien de la mise à disposition de locaux ou de logements à diverses associations	5 516 €	5 516 €	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Chantiers Jeunes autour de la thématique des déchets : nettoyage de l'environnement et prise de photographies exposées	1 557 €	1 557 €	100%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Surcoûts de remise en état des logements à la relocation	28 048 €	10 501 €	37,44%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Travaux de sécurisation (mise en place d'une vidéo-surveillance rue Molière)	7 208 €	2 699 €	37,44%
		<b>112 362 €</b>	<b>59 189 €</b>	<b>52,68%</b>

## ► PRÈS SAINT-PIERRE/LA MILLIAIRE

Patrimoine ex-OPH devenu Moselis : 554 logements – 7 actions pour un montant de dépense valorisée TFPB s'élevant à 77 463,25 €

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Agent supplémentaire Saint-Pierre	60 784,25 €	60 784,25 €	100%
Sur-entretien	Action tour 11 Saint Pierre (enlèvement tags et graffitis)	182,00 €	182,00 €	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Renforcement de la collecte des encombrants sauvages	8 000 €	8 000 €	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Amélioration de la collecte des déchets (aménagement d'un local pour la collecte des biodéchets)	3 500,00 €	3 500,00 €	100%
Tranquillité résidentielle	Présence de vidéosurveillance à Saint Pierre et Milliaire	1 872 €	1 872 €	100%
Concertation/Sensibilisation des locataires	Enquête de satisfaction concernant le nettoyage	550,00 €	550,00 €	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Mise à disposition d'un local pour l'association de locataires	2 575,00 €	2 575,00 €	100%
		<b>77 463,25 €</b>	<b>77 463,25 €</b>	<b>100%</b>

**Patrimoine de Batigère : 95 logements – 8 actions pour un montant de dépense valorisée TFPB s'élevant à 13 652 €**

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Maintien du poste de médiatrice sociale du quartier	2 605 €	2 605 €	100%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Coordinateur HLM de la gestion de proximité	2 804 €	2 367 €	84,40%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Référents Sécurité	511 €	431 €	84,40%
Formation/soutien des personnels de proximité	Poursuite d'une politique de formations spécifiques pour le personnel de proximité, en matière relationnelle et de gestion des conflits	515 €	435 €	84,40%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	1 883 €	1 883 €	100%
Concertation / sensibilisation des locataires	Le maintien d'un temps dédié à la rencontre des associations C.L.C.V. et C.N.L avec nos équipes de proximité sur ce quartier.	30 €	30 €	100%
Concertation / sensibilisation des locataires	La poursuite de la réalisation d'enquêtes de satisfaction sur des thèmes variés.	190 €	160 €	84,40%
Animation, lien social, vivre ensemble	BATIGERE fait appel aux prestations d'AMLI (Association du Réseau BATIGERE) dans le cadre de l'accompagnement des familles en difficulté :relogement adapté, étude prélocative, accompagnement médico-social des ménages,	5 114 €	4 316 €	84,40%
		<b>13 652 €</b>	<b>12 227 €</b>	<b>89,56%</b>

## ► TERRASSES DES PROVINCES

**Patrimoine VivEst** : 96 logements – 4 actions pour un montant de dépense valorisée TFPB s'élevant à 28 174 €

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Sur-entretien	Renforcement de la maintenance des équipements et amélioration des délais d'intervention	910 €	910 €	100%
Sur-entretien	Sécurisation de portes de caves	13 670 €	13 670 €	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Mise à disposition à titre gratuit de locaux associatifs	10 932 €	10 932 €	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Atelier jeune – sculpture en partenariat avec le centre social Ô Couleurs du monde	2 662 €	2 662 €	100%
		<b>28 174 €</b>	<b>28 174 €</b>	<b>100%</b>

## ► SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DÉPENSES PAR AXE

En 2021, sur les trois quartiers prioritaires, en direction d'un patrimoine globalisant **1 638 logements**, ce sont **39 actions** qui ont été menées pour une dépense valorisée TFPB s'élevant à **231 867,25 €**.

Axe	Bailleur(s)	Nombre d'actions	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Moselis / Batigère	8	106 662,25 €	95 224,25 €	89,28%
Formation/soutien des personnels de proximité	Batigère	2	5 865 €	2 438 €	41,57%
Sur-entretien	Moselis / Batigère / VivEst	6	21 974,00 €	21 974,00 €	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Moselis / Batigère	5	19 031,00 €	19 031,00 €	100%
Tranquillité résidentielle	Moselis	3	36 979,00 €	36 979,00 €	100%
Concertation/Sensibilisation des locataires	Moselis / Batigère	5	1 410,00 €	1 380,00 €	97,87%
Animation, lien social, vivre ensemble	Moselis / Batigère / VivEst	8	59 288,00 €	41 641,00 €	70,24%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Batigère	2	35 256,00 €	13 200,00 €	37,44%
		<b>39</b>	<b>286 465,25 €</b>	<b>231 867,25 €</b>	<b>80,94%</b>

## ANNEXE 2 : LEXIQUE

---

**AEA** : Association Est Accompagnement

**AEP** : Accompagnement Éducatif Personnalisé

**AICO** : Association d'Insertion socio-professionnelle – Lutte contre l'exclusion

**AIDES** : Association de lutte contre le VIH / SIDA et les hépatites virales

**ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

**ALEXIS** : Outil régional d'aide à la création, au développement et à la transmission d'entreprise

**ANRU** : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

**APOLO'J** : Association Pour le Logement des Jeunes

**APSYS** : Prévention spécialisée – Protection de l'enfance

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance

**ASV** : Atelier Santé-Ville

**ATAV** : Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes (prise en charges des victimes d'infractions pénales, accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales)

**ATHENES** : Association Thionvilloise pour l'Essor de Nouveaux Espaces Sociaux (humanitaire et entraide sociale)

**BAR** : Bracelet Anti-Rapprochement

**BATIGERE** : Bailleur social

**BOP** : Budget Opérationnel de Programme

**CAARUD** : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogue

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CAPFT** : Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville

**CAVF** : Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CFA** : Centre de Formation d'Apprentis

**CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

**CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

**CLCV** : Confédération de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie

**CLS** : Contrat Local de Santé

**CMA** : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

**CMP** : Centre Médico-Psychologique

**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**CSAPA** : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

**CSS** : Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)

**DDT** : Direction Départementale des Territoires

**DEMOS** : Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale

**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**DREETS** : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités  
**FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional  
**FJT** : Foyer Jeunes Travailleurs  
**FLE** : Français Langue Étrangère  
**FSE** : Fonds Social Européen  
**GUSP** : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité  
**HLM** : Habitat à Loyer Modéré  
**IEJ** : Initiative pour l'Emploi des Jeunes  
**JAF** : Juge aux Affaires Familiales  
**JE** : Juge des Enfants  
**LAEP** : Lieu d'Accueil Enfants et Parents  
**LEA** : Lieu d'Ecoute et d'Accueil  
**LESTIVE** : Association de lutte contre les violences conjugales - Programmes victimes et auteurs  
**MDQ** : Maison Des Quartiers  
**MLNM** : Mission Locale du Nord Mosellan  
**MOSELIS** : Bailleur social  
**NEST** : Centre Dramatique National Transfrontalier de Thionville – Grand Est  
**NPNRU** : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain  
**OINOLEBOSO** : Olseaux et NON-LEaders Solidaires - réussite scolaire  
**OPH** : Office Public de l'Habitat Portes de France –Thionville – Bailleur social  
**OVVV** : Opération Ville Vie Vacances  
**PAJ** : Point Accueil Jour  
**PAEJP** : Point Accueil et Ecoute Jeunes et Parents  
**Plan POIT** : Prévenir l'Obésité Infantile dans l'Agglomération Thionvilloise  
**PPG** : Plan Partenarial de Gestion  
**PRE** : Programme de Réussite Éducative  
**QPV** : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville  
**QVA** : Quartier en Veille Active  
**RSA** : Revenu de Solidarité Active  
**SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation  
**SIAE** : Structure d'Insertion par l'Activité Économique  
**TREMLIN** : Association d'insertion socio-professionnelle - Service d'aide à domicile  
**TFPB** : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties  
**TGD** : Téléphone Grave Danger  
**VIVEST** : Bailleur social  
**ZUS** : Zone Urbaine Sensible



**Communauté d'Agglomération  
Portes de France - Thionville**  
Espace Cormontaigne  
4, avenue Gabriel Lippmann  
CS 30054  
57972 Yutz Cedex